



RÈGLES OFFICIELLES DE VOLLEYBALL 2021-2024

Approuvées par le 37^{ème} Congrès Mondial de la FIVB 2021

Règles officielles de Volleyball 2021-2024

Publiées par la FIVB en 2021 – www.fivb.com

Conception, mise en page et illustrations: © FIVB 2021



RÈGLES OFFICIELLES DE VOLLEYBALL 2021-2024

Approuvées par le 37^{ème} Congrès Mondial FIVB 2021

À appliquer pour toutes les compétitions débutant après le 1^{er} janvier 2022

TABLE DES MATIÈRES

CARACTÉRISTIQUES DU JEU	7
PARTIE 1 - PHILOSOPHIE DES RÈGLES ET ARBITRAGE	8
PARTIE 2 - SECTION 1: LE JEU	11
CHAPITRE 1 - INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	12
1 AIRE DE JEU	12
1.1 DIMENSIONS	12
1.2 SURFACE DE JEU	12
1.3 LIGNES DU TERRAIN	13
1.4 ZONES ET AIRES	13
1.5 TEMPÉRATURE	14
1.6 ECLAIRAGE	14
2 FILET ET POTEAUX	14
2.1 HAUTEUR DU FILET	14
2.2 STRUCTURE	15
2.3 BANDES DE CÔTÉ	15
2.4 ANTENNES	15
2.5 POTEAUX	15
2.6 ÉQUIPEMENT COMPLÉMENTAIRE	16
3 BALLONS	16
3.1 NORMES	16
3.2 UNIFORMITÉ DES BALLONS	16
3.3 SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DES BALLONS	16
CHAPITRE 2 - PARTICIPANTS	17
4 ÉQUIPES	17
4.1 COMPOSITION DES ÉQUIPES	17
4.2 EMPLACEMENT DES ÉQUIPES	18
4.3 ÉQUIPEMENT	18
4.4 CHANGEMENT D'ÉQUIPEMENT	19
4.5 OBJETS INTERDITS	19
5 RESPONSABLES D'ÉQUIPE	19
5.1 CAPITAINE	19
5.2 ENTRAÎNEUR	20
5.3 ENTRAÎNEUR-ADJOINT	21

CHAPITRE 3 - FORMULE DE JEU 22

6	POUR MARQUER UN POINT, GAGNER UN SET ET LE MATCH	22
6.1	POUR MARQUER UN POINT	22
6.2	POUR GAGNER UN SET	22
6.3	POUR GAGNER LE MATCH	23
6.4	FORFAIT ET ÉQUIPE INCOMPLÈTE	23
7	STRUCTURE DU JEU	23
7.1	TIRAGE AU SORT	23
7.2	SEANCE OFFICIELLE D'ÉCHAUFFEMENT	23
7.3	FORMATION DES ÉQUIPES	24
7.4	POSITIONS	25
7.5	FAUTE DE POSITION	25
7.6	ROTATION	26
7.7	FAUTE DE ROTATION	26

CHAPITRE 4: ACTIONS DE JEU 27

8	SITUATIONS DE JEU	27
8.1	BALLON EN JEU	27
8.2	BALLON HORS-JEU	27
8.3	BALLON "DEDANS" (IN)	27
8.4	BALLON "DEHORS" (OUT)	27
9	JOUER LE BALLON	28
9.1	TOUCHES D'ÉQUIPE	28
9.2	CARACTÉRISTIQUES DE LA TOUCHE	28
9.3	FAUTES EN JOUANT LE BALLON	29
10	BALLON AU FILET	29
10.1	BALLON TRAVERSANT LE PLAN DU FILET	29
10.2	BALLON TOUCHANT LE FILET	30
10.3	BALLON DANS LE FILET	30
11	JOUEUR AU FILET	30
11.1	FRANCHISSEMENT AU-DELÀ DU FILET	30
11.2	PÉNÉTRATION SOUS LE FILET	30
11.3	CONTACT AVEC LE FILET	31
11.4	FAUTES DU JOUEUR AU FILET	31
12	SERVICE	31
12.1	PREMIER SERVICE D'UN SET	31
12.2	ORDRE AU SERVICE	32
12.3	AUTORISATION DU SERVICE	32
12.4	EXÉCUTION DU SERVICE	32

12.5	ÉCRAN	32
12.6	FAUTES EFFECTUÉES PENDANT LE SERVICE	33
12.7	FAUTES DE SERVICE ET FAUTES DE POSITION	33
13	FRAPPE D'ATTAQUE	33
13.1	CARACTERISTIQUES DE LA FRAPPE D'ATTAQUE	33
13.2	RESTRICTIONS DE LA FRAPPE D'ATTAQUE	33
13.3	FAUTES DE FRAPPE D'ATTAQUE	34
14	CONTRE	34
14.1	CONTRER	34
14.2	TOUCHE DE CONTRE	35
14.3	CONTRER DANS L'ESPACE ADVERSE	35
14.4	CONTRE ET TOUCHES D'ÉQUIPE	35
14.5	CONTRER LE SERVICE	35
14.6	FAUTES AU CONTRE	35

CHAPITRE 5 - INTERRUPTIONS, RETARDS DE JEU ET INTERVALLES 36

15	INTERRUPTIONS	36
15.1	NOMBRE D'INTERRUPTIONS DE JEU RÈGLEMENTAIRES	36
15.2	SEQUENCE D'INTERRUPTION REGULIÈRES	36
15.3	DEMANDE D'INTERRUPTIONS DE JEU RÈGLEMENTAIRES	36
15.4	TEMPS-MORTS	37
15.5	REMPLACEMENT DES JOUEURS	37
15.6	LIMITATION DES REMPLACEMENTS	37
15.7	REMPLACEMENT EXCEPTIONNEL	37
15.8	REMPLACEMENT SUITE À UNE EXPULSION OU UNE DISQUALIFICATION	38
15.9	REMPLACEMENT ILLÉGAL	38
15.10	PROCÉDURE DE REMPLACEMENT	38
15.11	DEMANDES NON FONDÉES	39
16	RETARDS DE JEU	39
16.1	TYPES DE RETARD	39
16.2	SANCTIONS POUR RETARD	39
17	INTERRUPTIONS DE JEU EXCEPTIONNELLES	40
17.1	BLESSURE / MALADIE	40
17.2	INCIDENT EXTÉRIEUR	40
17.3	INTERRUPTIONS PROLONGÉES	40
18	INTERVALLES ET CHANGEMENTS DE CAMP	41
18.1	INTERVALLES	41
18.2	CHANGEMENT DE CAMP	41

CHAPITRE 6 - LE JOUEUR LIBÉRO 42

19 LE JOUEUR LIBÉRO	42
19.1 DÉSIGNATION DU LIBÉRO	42
19.2 ÉQUIPEMENT	42
19.3 ACTIONS IMPLIQUANT LE LIBÉRO	42
19.4 RE-DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU LIBÉRO	44
19.5 RESUMÉ	45

CHAPITRE 7 - CONDUITE DES PARTICIPANTS 46

20 CONDUITE EXIGÉE	46
20.1 CONDUITE SPORTIVE	46
20.2 FAIR-PLAY	46
21 COMPORTEMENT INCORRECT ET SANCTIONS	46
21.1 COMPORTEMENT INCORRECT MINEUR	46
21.2 COMPORTEMENT INCORRECT ENTRAÎNANT DES SANCTIONS	47
21.3 ÉCHELLE DE SANCTION	47
21.4 APPLICATION DE SANCTIONS POUR COMPORTEMENT INCORRECT	48
21.5 COMPORTEMENT INCORRECT AVANT ET ENTRE LES SETS	48
21.6 RÉSUMÉ DES COMPORTEMENTS INCORRECTS ET CARTONS UTILISÉS	48

PARTIE 2 - SECTION 2 - LES ARBITRES, LEURS RESPONSABILITÉS ET LES GESTES OFFICIELS 49

CHAPITRE 8 - LES ARBITRES 50

22 CORPS ARBITRAL ET PROCÉDURES	50
22.1 COMPOSITION	50
22.2 PROCÉDURES	50
23 1 ^{ER} ARBITRE	51
23.1 EMPLACEMENT	51
23.2 AUTORITÉ	51
23.3 RESPONSABILITÉS	52
24 2 ^{ÈME} ARBITRE	53
24.1 EMPLACEMENT	53
24.2 AUTORITÉ	53
24.3 RESPONSABILITÉS	54
25 ARBITRE DU CHALLENGE	54
25.1 EMPLACEMENT	54
25.2 RESPONSABILITÉS	54

26	ARBITRE DE RÉSERVE	55
26.1	EMPLACEMENT	55
26.2	RESPONSABILITÉS	55
27	MARQUEUR	56
27.1	EMPLACEMENT	56
27.2	RESPONSABILITÉS	56
28	MARQUEUR ASSISTANT	57
28.1	EMPLACEMENT	57
28.2	RESPONSABILITÉS	57
29	JUGES DE LIGNE	58
29.1	EMPLACEMENT	58
29.2	RESPONSABILITÉS	58
30	GESTES OFFICIELS	59
30.1	GESTES DES ARBITRES	59
30.2	GESTES DES JUGES DE LIGNE	59

PARTIE 2 - SECTION 3: FIGURES 61

1a	AIRE DE COMPÉTITION / AIRE DE CONTRÔLE	62
1b	AIRE DE JEU	63
2	LE TERRAIN DE JEU	64
3	DESSIN DU FILET	65
4	POSITION DES JOUEURS	66
5a	BALLON TRAVERSANT LE PLAN VERTICAL DU FILET VERS LE CAMP ADVERSE	67
5b	BALLON TRAVERSANT LE PLAN VERTICAL DU FILET VERS LA ZONE LIBRE ADVERSE	68
6	ÉCRAN COLLECTIF	69
7	CONTRE EFFECTIF	69
8	ATTAQUE D'UN JOUEUR ARRIÈRE	70
9	ÉCHELLES DES SANCTIONS ET CONSÉQUENCES	71
10	EMPLACEMENT DU CORPS ARBITRAL ET DE LEURS ASSISTANTS	72
11	GESTES OFFICIELS DES ARBITRES	73-79
12	GESTES OFFICIELS DES JUGES DE LIGNE	80-81

PARTIE 3: DÉFINITIONS 82

INDEX 85



CARACTÉRISTIQUES DU JEU

Le Volleyball est un sport joué par deux équipes sur un terrain divisé par un filet. Il y a différentes versions disponibles pour offrir de la souplesse de jeu à tous.

Le but du jeu est d'envoyer le ballon par-dessus le filet afin qu'il retombe dans le terrain opposé et d'empêcher cette même action de la part des adversaires. L'équipe a droit à trois touches avant de renvoyer le ballon (en plus du contact effectué par le contre).

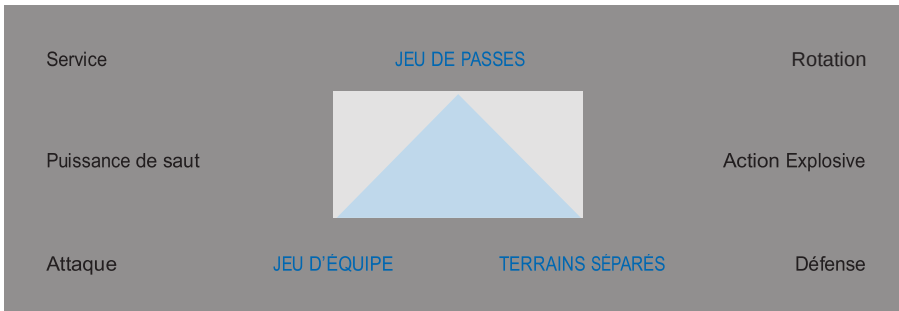
Le ballon est mis en jeu par une frappe de service faite par le serveur au-dessus du filet en direction des adversaires. L'échange de jeu continue jusqu'à ce que le ballon retombe ou sorte du terrain ou si l'une des équipes n'arrive pas à le retourner correctement.

En Volleyball, l'équipe gagnant un échange de jeu marque un point (Système du Point d'Echange). Lorsque l'équipe qui reçoit gagne un point et le droit de servir, ses joueurs se déplacent d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre.

PARTIE 1
**PHILOSOPHIE DES
RÈGLES ET ARBITRAGE**

INTRODUCTION

À tous points de vue, le Volleyball est l'un des sports les plus populaires au monde: il compte plus de fédérations affiliées, plus de téléspectateurs, plus d'adeptes sur les médias sociaux, plus de joueurs inscrits et récréatifs que n'importe quel autre sport, et son image est dynamique, propre et colorée, alliant sport de compétition et spectacle de haut niveau.



William Morgan, le créateur du jeu, le reconnaîtrait encore car le volleyball a conservé certains éléments distinctifs et essentiels au fil des ans. Il partage certains de ces éléments avec d'autres jeux de filet, de balle ou de raquette: – le service – la rotation (servir à tour de rôle) – l'attaque – la défense – la possibilité pour les joueurs de jouer au filet et au fond du terrain. Mais le sport a évolué. Il est explosif, spectaculaire, rapide et fluide, avec des joueurs athlétiques qui font des choses sensationnelles sur le terrain dans des salles bondées.

En outre, le Volleyball est unique parmi les jeux de filet, car il insiste sur le fait que le ballon est constamment en vol – un ballon volant – et en permettant à chaque équipe un certain degré de passes internes avant que le ballon ne doive être renvoyé aux adversaires, créant ainsi un aimable partage du ballon pour produire des opportunités égales de marquer des points.

Ces dernières années, la FIVB a fait de grands progrès en adaptant le jeu à un public moderne, en libéralisant les critères de maniement du ballon, en introduisant jusqu'à deux joueurs défensifs spécialisés "Libéro", en introduisant la technologie avec le système de défi vidéo qui assure l'équité de l'effort des athlètes et en encourageant les politiques qui favorisent le jeu fluide pour divertir le public, à la fois sur le lieu de compétition et sur l'écran.

LE TEXTE DES RÈGLES

Ce texte s'adresse à un large public de Volleyball – joueurs, entraîneurs, arbitres, spectateurs, commentateurs et autres – car la compréhension des règles permet de mieux jouer et d'obtenir une plus grande satisfaction personnelle; les entraîneurs peuvent créer une meilleure structure d'équipe et de meilleures tactiques, en donnant aux joueurs toute latitude pour déployer leurs talents, et la compréhension de la relation entre les règles écrites et les actions réelles sur le terrain permet aux officiels de prendre de meilleures décisions.

Le Volleyball est à la fois récréatif et compétitif. Le sport récréatif fait appel à l'esprit humain et favorise le "fun" et une vie saine. La compétition permet aux gens de montrer le meilleur de leurs capacités, de leur créativité, de leur liberté d'expression et de leur esprit de combat. Les règles sont conçues et structurées pour permettre à toutes ces facettes de s'épanouir.

L'ARBITRE AU SEIN DE CETTE STRUCTURE

L'essence d'un bon arbitre réside dans les concepts d'équité, de justice et de cohérence (être placé au milieu des deux terrains de jeu est un symbole d'équilibre). Ensemble, ces notions permettent aux joueurs de faire confiance aux actions de l'arbitre. Cependant, l'arbitre doit être un facilitateur plutôt qu'un contrôleur, un directeur d'orchestre plutôt qu'un dictateur, un promoteur efficace plutôt qu'un punisseur "efficace".

En comprenant la raison pour laquelle une règle a été écrite et en étant clair sur son objectif dans le cadre du "spectacle", l'arbitre devient une partie importante de la production globale réussie, tout en restant largement en arrière-plan et en n'intervenant que lorsque cela est nécessaire. Nous pouvons dire qu'un bon arbitre utilisera les règles pour faire de la compétition une expérience enrichissante pour toutes les personnes concernées.

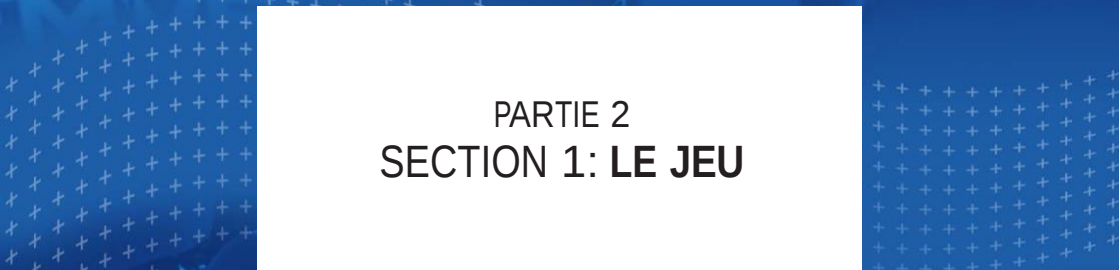
Pour ceux qui ont lu jusqu'ici, considérez les règles qui suivent comme l'état actuel du développement d'un grand jeu, mais gardez à l'esprit pourquoi ces quelques paragraphes précédents peuvent être d'une importance égale pour vous dans votre propre position au sein du sport.

Soyez concernés!
Gardez le ballon en l'air !
Comprenez le jeu !



PARTIE 2

SECTION 1: LE JEU



Chapitre 1

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Voir Règles

1 AIRE DE JEU

L'aire de jeu comprend le terrain de jeu et la zone libre. Elle doit être rectangulaire et symétrique.

1.1, Fig.1a,
Fig.1b

1.1 DIMENSIONS

Le terrain de jeu est un rectangle mesurant 18 x 9 m, entouré d'une zone libre d'au moins 3 m de large sur tous les côtés.

L'espace de jeu libre est l'espace situé au-dessus de l'aire de jeu et libre de tout obstacle sur une hauteur d'au moins 7 m, mesurée à partir de la surface de jeu.

Fig.2

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, la zone libre mesurera 5 m à partir des lignes de côté et 6,5 m à partir des lignes de fond. L'espace de jeu libre doit mesurer au moins 12,5 m de haut à partir de la surface de jeu.

1.2 SURFACE DE JEU

- 1.2.1 La surface de jeu est plate, horizontale et uniforme. Elle ne doit présenter aucun danger de blessure pour les joueurs. Il est interdit de jouer sur une surface rugueuse ou glissante.

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, seule une surface en bois ou synthétique est autorisée. Toute surface doit être au préalable homologuée par la FIVB.

- 1.2.2 En salle, la surface du terrain de jeu doit être de couleur claire.

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, des couleurs blanches sont requises pour les lignes. D'autres couleurs, différentes les unes des autres, sont requises pour l'aire de jeu et la zone libre. Le terrain de jeu peut être de couleurs différentes pour différencier la zone avant et la zone arrière.

1.1, 1.3

- 1.2.3 Pour les terrains de plein air, une pente d'écoulement de 5 mm par mètre est autorisée. Les lignes constituées par des matériaux solides sont interdites.

1.3

1.3	LIGNES DU TERRAIN	Fig.2
1.3.1	La largeur des lignes est de 5 cm. Les lignes doivent être d'une couleur claire, différente de celle du sol et des autres tracés.	1.2.2
1.3.2	Lignes de délimitation Deux lignes de côté et deux lignes de fond délimitent le terrain de jeu. Les lignes de côté et les lignes de fond sont tracées à l'intérieur du terrain de jeu.	1.1
1.3.3	Ligne centrale L'axe de la ligne centrale divise le terrain de jeu en deux camps égaux de 9 x 9 m chacun; par contre la largeur entière de la ligne est considérée appartenir de manière égale aux deux camps. Elle s'étend sous le filet jusqu'aux lignes de côté.	Fig.2
1.3.4	Ligne d'attaque Dans chaque camp, une ligne d'attaque, dont le bord extérieur est tracé à 3 m de l'axe de la ligne centrale, délimite la zone avant. Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, la ligne d'attaque est prolongée au-delà des lignes de côté par une ligne de 5 traits pointillés de 15 cm de longueur et de 5 cm de largeur espacés de 20 cm les uns des autres sur une longueur totale de 1,75 m.	1.3.3, 1.4.1 Fig.2
1.4	ZONES ET AIRES	Fig.1b, Fig.2
1.4.1	Zone avant Dans chaque camp, la zone avant est délimitée par l'axe de la ligne centrale et le bord extérieur de la ligne d'attaque. Les zones avant sont censées se prolonger au-delà des lignes de côté jusqu'à la fin de la zone libre.	19.3.1.4, 23.3.2.3e, Fig.2 1.3.3, 1.3.4, 19.3.1.4, 23.3.2.3e 1.1, 1.3.2
1.4.2	Zone de service La zone de service est la zone de 9 m de large située derrière chaque ligne de fond. Elle est limitée latéralement par deux traits de 15 cm de long tracés à 20 cm en arrière et dans le prolongement des lignes de côté. Ces deux traits sont inclus dans la largeur de la zone de service. En profondeur, la zone de service s'étend jusqu'au fond de la zone libre.	1.3.2, 12, Fig.1b 1.1

1.4.3 Zone de remplacement

La zone de remplacement est délimitée par le prolongement des deux lignes d'attaque jusqu'à la table du marqueur.

1.3.4, 15.10.1, Fig.1b

1.4.4 Zone de changement du Libéro

La zone de changement du Libéro est une partie de la zone libre située du côté des bancs d'équipe, limitée par le prolongement de la zone d'attaque et de la ligne de fond.

19.3.2.7, Fig.1b

1.4.5 Aire d'échauffement

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, les zones d'échauffement, d'une taille d'environ 3 x 3 m, sont situées dans les deux coins du banc, en dehors de la zone libre, où elles n'obstruent pas la vue des spectateurs, ou alternativement derrière le banc de l'équipe où la tribune commence à plus de 2,5 m de la surface du court.

24.2.5, Fig.1a, Fig.1b

1.5 TEMPÉRATURE

La température minimale ne peut être inférieure à 10° C (50° F).

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, la température maximale sera déterminée par le délégué technique de la FIVB de la rencontre.

1.6 ECLAIRAGE

Il ne devrait pas être inférieur à 300 lux.

1

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, l'éclairage de l'aire de jeu ne doit pas être inférieur à 2000 lux, mesuré à 1 m au-dessus de l'aire de jeu.

2 FILET ET POTEAUX

Fig.3

2.1 HAUTEUR DU FILET

2.1.1 Un filet tendu verticalement est installé au-dessus de l'axe de la ligne centrale. Sa partie supérieure doit être placée à 2,43m pour les hommes et 2,24m pour les femmes.

1.3.3, 2.1.2

2.1.2 Sa hauteur est mesurée au centre du terrain de jeu. Les deux extrémités du filet (au-dessus des lignes de côté) doivent être exactement à la même hauteur et ne pas dépasser de plus de 2 cm la hauteur réglementaire.

1.1, 1.3.2, 2.1.1

2.2 STRUCTURE

Le filet est d'une largeur de 1 m (+/- 3 cm) et d'une longueur de 9,50 à 10 m (avec 25 à 50 cm de chaque côté des bandes latérales), constitué de mailles noires carrées de 10 cm.

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, en liaison avec les règlements spécifiques des compétitions, la maille peut être modifiée pour faciliter la publicité selon les accords de marketing.

À son sommet, une bande horizontale de 7 cm de large, faite de toile blanche pliée en deux, est cousue sur toute sa longueur. Chaque extrémité de la bande est percée d'un trou dans lequel passe une cordelette qui fixe la bande aux poteaux et maintient son sommet tendu.

À l'intérieur de la bande, un câble flexible fixe le filet aux poteaux et maintient son sommet tendu.

Au bas du filet se trouve une autre bande horizontale de 5 cm de large, similaire à la bande supérieure, dans laquelle est enfilée une corde. Cette corde fixe le filet aux poteaux et maintient sa partie inférieure tendue.

Fig.3

2.3 BANDES DE CÔTÉ

Deux bandes blanches sont cousues verticalement sur le filet exactement au-dessus de chaque ligne de côté.

Elles mesurent 5 cm de large et 1 m de long et sont considérées comme faisant partie du filet.

1.3.2, Fig.3

2.4 ANTENNES

L'antenne est une tige flexible de 1,80 m de long et de 10 mm de diamètre, faite en fibre de verre ou matériau similaire.

Une antenne est fixée sur le bord extérieur de chaque bande de côté. Les antennes sont placées en opposition de chaque côté du filet.

2.3, Fig.3

La partie supérieure de l'antenne dépassant le filet de 80 cm est peinte de bandes contrastées de 10 cm, de préférence rouges et blanches.

Les antennes sont considérées comme faisant partie du filet et délimitent latéralement l'espace de passage.

10.1.1, Fig.3, Fig.5a, Fig.5b

2.5 POTEAUX

- 2.5.1 Les poteaux supportant le filet sont placés à une distance de 0,50 m à 1 m à l'extérieur de chaque ligne de côté. Ils doivent avoir une hauteur de 2,55 m et être de préférence réglables.

Fig.3

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, les poteaux supportant le filet sont placés à une distance de 1 m à l'extérieur des lignes de côté et doivent être rembourrés.

- 2.5.2 Les poteaux sont arrondis et lisses, fixés au sol sans câble. Ils ne comportent aucun dispositif dangereux ou gênants.

2.6 ÉQUIPEMENT COMPLÉMENTAIRE

Tout équipement complémentaire est déterminé par les règlements de la FIVB.

3 BALLONS

3.1 NORMES

Le ballon doit être sphérique avec une enveloppe en cuir souple naturel ou synthétique comportant à l'intérieur une vessie en caoutchouc ou en matériau similaire.

Le ballon doit être d'une couleur uniforme et claire, ou présenter une combinaison de couleurs.

Les cuirs synthétiques et les combinaisons de couleurs des ballons utilisés dans les compétitions internationales officielles doivent être conformes aux normes de la FIVB.

Sa circonférence doit être comprise entre 65 et 67 cm et son poids entre 260 et 280g.

La pression intérieure doit être de 0.30 à 0.325 kg/cm² (4.26 à 4.61 psi) (294.3 à 318.82 mbar ou hPa).

3.2 UNIFORMITÉ DES BALLONS

Tous les ballons utilisés lors d'un match doivent avoir les mêmes caractéristiques de circonférence, poids, pression, modèle, couleur, etc.

Les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, ainsi que les championnats Nationaux ou de Liges doivent être joués avec des ballons homologués par la FIVB, sauf autorisation spéciale.

3.3 SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DES BALLONS

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, cinq ballons seront utilisés. Dans ce cas, six ramasseurs sont placés comme suit: un à chaque angle de la zone libre et un derrière chaque arbitre.

3.1

Fig.10



Chapitre 2

PARTICIPANTS

[Voir Règles](#)

4 ÉQUIPES

4.1 COMPOSITION DES ÉQUIPES

4.1.1 Pour le match, une équipe peut être composée de 12 joueurs au maximum, plus

- Personnel d'entraîneurs: un entraîneur, **deux entraîneurs adjoints au maximum**,
- Personnel médical: un **thérapeute d'équipe** et un médecin.

Seules les personnes inscrites sur la feuille de match peuvent normalement entrer dans la zone de compétition/de contrôle et participer à l'échauffement officiel et au match.

Pour les compétitions FIVB, mondiales et officielles pour les seniors:

Jusqu'à 14 joueurs peuvent être inscrits sur la feuille de match et jouer dans un match.

Les cinq membres maximum du personnel sur le banc (y compris l'entraîneur) sont choisis par l'entraîneur lui-même, mais doivent figurer sur la feuille de match et être inscrits sur le O-2(bis).

Le manager de l'équipe et/ou le journaliste de l'équipe ne peuvent pas s'asseoir sur ou derrière le banc de touche dans la zone de contrôle.

Tout médecin ou thérapeute d'équipe utilisé lors des compétitions FIVB, mondiales et officielles doit faire partie de la délégation officielle et être accrédité au préalable par la FIVB. Cependant, pour les compétitions FIVB, mondiales et officielles pour les seniors, s'ils ne sont pas inclus comme membres du banc de l'équipe, ils doivent s'asseoir contre la barrière de délimitation, à l'intérieur de la zone de contrôle de la compétition ou s'asseoir à un endroit spécial indiqué dans le règlement de compétition, et ne peuvent intervenir que s'ils sont invités par les arbitres à traiter une urgence pour les joueurs. Le thérapeute de l'équipe (même s'il n'est pas sur le banc) peut aider à l'échauffement jusqu'au début de la séance officielle d'échauffement au filet.

Le règlement officiel de chaque épreuve se trouve dans le manuel de compétition spécifique.

4.1.2 L'un des joueurs est le capitaine de l'équipe, et doit être identifié sur la feuille de match.

[5.2, 5.3](#)[Fig.1a](#)[7.2.1](#)[5.1](#)

- 4.1.3 Seuls les joueurs enregistrés sur la feuille de match peuvent pénétrer sur le terrain et participer à la rencontre. Après la signature de la feuille de match par le capitaine et l'entraîneur, la composition de l'équipe ne peut plus être modifiée. 1, 4.1.1, 5.1.1, 5.2.2

4.2 EMPLACEMENT DES ÉQUIPES

- 4.2.1 Les joueurs qui ne sont pas en jeu doivent être assis sur le banc de touche ou rester dans leur aire d'échauffement. L'entraîneur et les autres membres de l'équipe doivent être assis sur le banc, mais peuvent le quitter momentanément. 1.4.5, 5.2.3, 7.3.3
- Les bancs de touche sont situés de part et d'autre de la table de marque, à l'extérieur de la zone libre. Fig.1a, Fig.1b
- 4.2.2 Seuls les membres de la composition de l'équipe sont autorisés à entrer dans l'aire de jeu, à s'asseoir sur le banc pendant le match et à participer à la séance d'échauffement officielle. 4.1.1, 7.2
- 4.2.3 Les joueurs qui ne sont pas en jeu peuvent s'échauffer sans ballons comme suit:
- 4.2.3.1 pendant le jeu: dans leur aire d'échauffement; 1.4.5, Fig.1a, Fig.1b
- 4.2.3.2 Pendant les arrêts de jeu: dans la zone libre derrière leur terrain. 1.3.3, 15.4
- 4.2.4 Pendant les intervalles de set, les joueurs peuvent s'échauffer en utilisant des ballons dans leur propre zone libre. 18.1

4.3 ÉQUIPEMENT

- L'équipement du joueur se compose d'un maillot, d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport.
- 4.3.1 Les maillots, les shorts et les chaussettes doivent être de couleurs et de modèles uniformes pour toute l'équipe (*à l'exception du Libéro*). Les équipements doivent être propres. 4.1, 19.2
- 4.3.2 Les chaussures doivent être légères et souples avec des semelles en caoutchouc ne laissant pas de traces ou des semelles composites sans talon.
- 4.3.3 Les maillots des joueurs doivent être numérotés de 1 à 20. 4.3.3.2
- En FIVB, pour les compétitions Mondiales et Officielles séniors, où des compositions d'équipes plus importantes sont utilisées, les numéros peuvent être étendus.**
- 4.3.3.1 Les numéros doivent être placés sur le maillot au centre de la poitrine et du dos. La couleur des numéros et leur luminosité doivent contraster nettement avec celles des maillots.
- 4.3.3.2 Les numéros doivent avoir une hauteur minimale de 15 cm sur la poitrine et de 20 cm sur le dos. La largeur de la bande formant le chiffre doit être d'au moins 2 cm.
- 4.3.4 Le capitaine d'équipe est identifié grâce à une barrette de 8 X 2 cm, placée sous le numéro de la poitrine. 5.1

- 4.3.5 Il est interdit de porter une tenue d'une couleur différente de celle des autres joueurs (*excepté pour les Libéros*) et sans numéro officiel. [19.2](#)

4.4 CHANGEMENT D'ÉQUIPEMENT

Le premier arbitre peut autoriser un ou plusieurs joueurs:

[23](#)

- 4.4.1 à jouer pieds nus,
- 4.4.2 à changer, entre deux sets ou après un remplacement, un uniforme mouillé ou endommagé à condition que la couleur, le modèle et le numéro du nouvel uniforme soit identique au précédent, [4.3, 15.5](#)
- 4.4.3 à jouer en survêtement par temps froid à condition qu'ils soient de couleur et de modèle identiques pour toute l'équipe (*à l'exception des Libéros*) et réglementairement numérotés en accord avec la règle 4.3.3. [4.1.1, 19.2](#)

4.5 OBJETS INTERDITS

- 4.5.1 Il est interdit de porter des objets pouvant occasionner des blessures ou procurer un avantage artificiel à un joueur.
- 4.5.2 Les joueurs peuvent porter des lunettes ou des lentilles à leur propre risque.
- 4.5.3 Des dispositifs de compression (dispositifs de protection contre les blessures) peuvent être portés pour la protection ou le soutien.

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles pour les seniors, ces dispositifs doivent être de la même couleur que la partie correspondante de l'uniforme. Le noir, le blanc ou des couleurs neutres peuvent également être utilisées à condition que tous les joueurs qui les utilisent portent la même couleur.

5 RESPONSABLES D'ÉQUIPE

Le capitaine de l'équipe et l'entraîneur sont tous deux responsables de la conduite et de la discipline des membres de leur équipe.

[20](#)

Les libéros peuvent être capitaine d'équipe ou de match.

5.1 CAPITAINÉ

- 5.1.1 AVANT LE MATCH, le capitaine d'équipe signe la feuille de match et représente son équipe lors du tirage au sort. [7.1, 25.2.1.1](#)
- 5.1.2 PENDANT LE MATCH et sur le terrain, le capitaine de l'équipe est le capitaine de jeu. Lorsque le capitaine de l'équipe n'est pas sur le terrain de jeu, l'entraîneur ou le capitaine de l'équipe doit désigner un autre joueur sur le terrain de jeu, pour assumer le rôle de capitaine de jeu. Ce capitaine de jeu conserve ses responsabilités jusqu'à ce qu'il/elle soit remplacé(e), que le capitaine d'équipe revienne au jeu ou que le set soit terminé. [15.2.1](#)
- Quand le ballon est hors-jeu, le capitaine au jeu est le seul membre de l'équipe autorisé à parler aux arbitres et uniquement: [8.2](#)

5.1.2.1	pour demander une explication sur l'application ou l'interprétation des Règles et soumettre les demandes ou questions de ses coéquipiers. Au cas où l'explication du premier arbitre ne le satisfait pas, il peut décider d'y faire opposition et doit immédiatement indiquer à l'arbitre qu'il se réserve le droit d'enregistrer à la fin du match une réclamation officielle sur la feuille de match;	23.2.4
5.1.2.2	pour demander l'autorisation:	
	a) de changer tout ou une partie de l'équipement,	4.3, 4.4.2
	b) de vérifier les positions des équipes,	7.4, 7.6
	c) de contrôler la surface de jeu, le filet, les ballons, etc.	1.2, 2, 3
5.1.2.3	en l'absence de l'entraîneur, à moins que l'équipe ne dispose d'un entraîneur adjoint qui s'est substitué à l'entraîneur, de demander des temps morts et des remplacements.	5.2, 5.3, 15.3.1, 15.4.1, 15.5.2
5.1.3	A LA FIN DU MATCH, le capitaine d'équipe:	6.3
5.1.3.1	remercie les arbitres et signe la feuille de match afin de ratifier le résultat:	25.2.3.3
5.1.3.2	peut, si elle a été notifiée en temps utile au 1 ^{er} arbitre, confirmer et enregistrer sur la feuille de match une réclamation officielle concernant l'application ou l'interprétation des Règles par l'arbitre.	5.1.2.1, 25.2.3.2

5.2 ENTRAÎNEUR

5.2.1	Pendant tout le match, l'entraîneur dirige le jeu de son équipe depuis l'extérieur du terrain de jeu. Il décide des formations de départ, des remplacements et des temps-morts pour donner ses instructions. Dans ses fonctions, son interlocuteur officiel est le second arbitre.	1.1, 7.3.2, 15.4.1, 15.5.2
5.2.2	AVANT LE MATCH, l'entraîneur inscrit ou vérifie les noms et les numéros de ses joueurs sur la feuille de match et sur la liste des joueurs et les signe.	4.1, 19.1.3, 25.2.1.1
5.2.3	PENDANT LE MATCH, l'entraîneur:	
5.2.3.1	avant chaque set, remet au 2 ^{ème} arbitre ou au marqueur la ou les feuilles de position dûment remplies et signées; En cas d'utilisation de tablettes, la transmission électronique des positions est automatiquement considérée comme officielle.	7.3.2, 7.4, 7.6
5.2.3.2	est assis sur le banc de touche près du marqueur, mais peut quitter sa position;	4.2
5.2.3.3	demande les temps-morts et les remplacements;	15.4, 15.5
5.2.3.4	peut, ainsi que d'autres membres de l'équipe, donner des instructions aux joueurs sur l'aire de jeu. L'entraîneur peut donner ces instructions en se tenant debout ou en marchant dans la zone libre située devant le banc de son équipe, depuis le prolongement de la ligne d'attaque jusqu'à la zone d'échauffement, si elle est située dans le coin de la zone de contrôle de la compétition, sans perturber ou retarder le match. Si la zone d'échauffement est située derrière le banc de l'équipe, l'entraîneur peut se déplacer depuis le prolongement de la ligne d'attaque jusqu'à l'extrémité du terrain de son équipe, mais sans gêner la vue des juges de ligne.	1.3.4, 1.4.5, Fig.1a, Fig.1b, Fig.2

5.3 ENTRAÎNEUR-ADJOINT

- 5.3.1 L'entraîneur-adjoint est assis sur le banc de touche, sans droit d'intervention.
- 5.3.2 Au cas où l'entraîneur doit quitter son équipe pour n'importe quelle raison y compris une sanction, un entraîneur-adjoint peut, à la demande du capitaine au jeu et avec l'autorisation du 1^{er} arbitre, assumer les fonctions d'entraîneur durant la durée de l'absence mais il ne peut entrer au jeu comme joueur.

4.2.1

5.1.2.3, 5.2



Chapitre 3

FORMULE DE JEU

Voir Règles

6 POUR MARQUER UN POINT, GAGNER UN SET ET LE MATCH

6.1 POUR MARQUER UN POINT

6.1.1 Point

Une équipe marque un point:

6.1.1.1 lorsqu'elle réussit à envoyer le ballon toucher le sol du camp adverse;

8.3

6.1.1.2 lorsque l'équipe adverse commet une faute;

6.1.2

6.1.1.3 lorsque l'équipe adverse reçoit une pénalité.

16.2.3, 21.3.1

6.1.2 Faute

Une équipe commet une faute en effectuant une action de jeu contraire aux Règles (ou en violant celles-ci de quelque manière que ce soit). Les arbitres jugent les fautes et décident de leur sanction conformément aux présentes règles:

6.1.2.1 si deux ou plusieurs fautes sont commises successivement, seule la première est prise en compte.

6.1.2.2 si deux ou plusieurs fautes sont commises simultanément par des adversaires, une **DOUBLE FAUTE** est comptée et l'échange est rejoué.

Fig.11 (23)

6.1.3 Echange de jeu et échange de jeu terminé.

Un **échange de jeu** est la séquence d'actions de jeu à partir de la frappe de service par le serveur jusqu'à ce que le ballon soit hors-jeu. Un **échange de jeu terminé** est la succession d'actions de jeu dont le résultat est l'attribution d'un point.

8.1, 8.2,
12.2.2.1,
15.2.3,
15.11.1.3,
19.3.2.1,
19.3.2.9

Ceci comprend:

- l'octroi d'une pénalité
- la perte du service si celui-ci est exécuté après le temps limite

21.3.1,
12.4.4

6.1.3.1 Si l'équipe ayant le service gagne l'échange de jeu, elle marque un point et continue à servir

6.1.3.2 Si l'équipe en réception de service gagne l'échange de jeu, elle marque un point et doit ensuite servir.

6.2 POUR GAGNER UN SET

Fig.11 (9)

Un set (excepté le 5^{ème} set décisif) est gagné par l'équipe qui marque la première 25 points avec une avance d'au moins deux points sur l'autre équipe. En cas d'égalité 24-24, le jeu continue jusqu'à ce qu'un écart de deux points soit atteint (26-24; 27-25; etc.).

6.3.2

6.3	POUR GAGNER LE MATCH	Fig.11 (9)
6.3.1	Le match est gagné par l'équipe qui remporte trois sets.	6.2
6.3.2	En cas d'égalité de sets 2-2, le 5 ^{ème} set décisif est joué en 15 points, avec un écart minimum d'au moins deux points.	7.1
6.4	FORFAIT ET ÉQUIPE INCOMPLÈTE	
6.4.1	Si une équipe refuse de jouer, après en avoir reçu la sommation, elle est déclarée forfait et perd le match sur le score de 0-3 pour le match et la marque 0-25 pour chaque set.	6.2, 6.3
6.4.2	Une équipe qui, sans raison valable, ne se présente pas à l'heure sur le terrain, est déclarée forfait avec le même score que celui mentionné à la Règle 6.4.1.	
6.4.3	Une équipe déclarée INCOMPLETE pour un set ou pour le match perd le set ou le match. On attribue à son adversaire les points, ou les points et les sets manquants pour gagner le set ou le match. L'équipe incomplète conserve les points et les sets acquis.	6.2, 6.3, 7.3.1
7	STRUCTURE DU JEU	
7.1	TIRAGE AU SORT	
	Avant le match, le premier arbitre effectue un tirage au sort pour décider du premier service et des côtés du terrain pour le premier set.	12.1.1
	Si un set décisif doit être joué, un nouveau tirage au sort sera effectué.	6.3.2
7.1.1	Le tirage au sort est effectué en présence des deux capitaines d'équipe.	5.1
7.1.2	Le gagnant du tirage au sort choisit:	
	SOIT	
7.1.2.1	le droit de servir ou de recevoir le service,	12.1.1
	OU	
7.1.2.2	le côté du terrain.	
	Le perdant obtient le choix restant.	
7.2	SÉANCE OFFICIELLE D'ÉCHAUFFEMENT	
7.2.1	Avant le match, les équipes ont le droit de s'échauffer au filet pendant 6 minutes ensemble si elles ont disposé au préalable d'un terrain ou pendant 10 minutes ensemble si elles n'ont pas eu cette possibilité.	
	Pour les compétition FIVB, Mondiales et Officielles, les équipes auront droit à une période d'échauffement de 10 minutes ensembles au filet.	

- 7.2.2 Si l'un des capitaines demande de s'échauffer séparément, les équipes peuvent disposer du filet pendant 3 ou 5 minutes chacune. 7.2.1
- 7.2.3 Dans le cas d'échauffements officiels consécutifs, l'équipe qui a le premier service prend le premier tour au filet. 7.1.2.1, 7.2.2

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, tous les joueurs doivent porter une tenue de jeu pour l'ensemble du protocole et de l'échauffement.

7.3 FORMATION DES ÉQUIPES

- 7.3.1 Il doit toujours y avoir six joueurs en jeu pour chaque équipe. 6.4.3
- La fiche de position indique l'ordre de rotation des joueurs sur le terrain. Cet ordre doit être respecté pendant la totalité du set. 7.6
- 7.3.2 Avant de commencer un set, l'entraîneur doit inscrire la formation de départ de son équipe sur une fiche de position ou via l'équipement électronique, s'il est utilisé. Cette fiche dûment remplie et signée est remise au second arbitre ou au marqueur ou envoyée directement électroniquement vers la feuille de match. 5.2.3.1, 24.3.1, 25.2.1.2
- 7.3.3 Les joueurs qui n'appartiennent pas à la formation de départ sont les remplaçants pour ce set (sauf le libéro). 7.3.2, 15.5
- 7.3.4 Après la remise de la fiche de position au second arbitre ou au marqueur, aucun changement de formation n'est autorisé sans un remplacement régulier. 15.2.2, 15.5, Fig.11 (5)
- 7.3.5 Les différences entre les positions des joueurs sur le terrain et la fiche de position, sont traitées comme suit: 24.3.1
- 7.3.5.1 lorsqu'une telle différence est constatée avant le début du set, les joueurs doivent revenir aux positions indiquées sur la fiche de position. Aucune pénalité n'est infligée. 7.3.2
- 7.3.5.2 lorsque, avant le début d'un set, on constate qu'un joueur sur le terrain n'est pas inscrit sur la fiche de position, ce joueur doit être changé pour se conformer à la fiche de position. Aucune pénalité n'est infligée. 7.3.2
- 7.3.5.3 Toutefois, si l'entraîneur désire conserver sur le terrain ce joueur non inscrit, il devra demander le remplacement réglementaire qui sera enregistré sur la feuille de match. 15.2.2, Fig.11 (5)
- Si, par après, une discordance entre les positions des joueurs et la fiche de position est découverte, l'équipe fautive doit reprendre ses positions correctes. Tous les points marqués à partir du moment exact de la faute jusqu'au moment où elle a été découverte sont annulés. Les points marqués par l'adversaire sont maintenus, de plus ceux-ci reçoivent un point et le prochain service.
- 7.3.5.4 Si un joueur est découvert sur le terrain alors qu'il n'est pas enregistré sur la liste des joueurs, les points marqués par l'adversaire sont maintenus et de plus il gagne un point et le service. L'équipe fautive perdra tous ses points et/ou les sets gagnés (0:25 si nécessaire) depuis le moment où le joueur non-enregistré était sur le terrain, elle devra remettre une nouvelle fiche de position et placer sur le terrain un nouveau joueur enregistré à la position du joueur non-enregistré. 6.1.2, 7.3.2

7.4	POSITIONS	Fig.4
	Au moment où le ballon est frappé par le joueur au service, chaque équipe doit être placée dans son propre camp (excepté le joueur au service), selon l'ordre de rotation.	7.6.1, 8.1, 12.4
7.4.1	Les positions des joueurs sont numérotées comme suit:	
7.4.1.1	Les trois joueurs placés le long du filet sont les avants et occupent respectivement les positions 4 (avant gauche), 3 (avant central), 2 (avant droit).	
7.4.1.2	Les trois autres joueurs sont les arrières et occupent les positions 5 (arrière gauche), 6 (arrière central), 1 (arrière droit).	
7.4.2	Positions relatives des joueurs entre eux:	
7.4.2.1	Chaque joueur de la ligne arrière doit être placé plus loin de la ligne centrale que son avant correspondant.	
7.4.2.2	Les joueurs avants et arrières, respectivement, doivent être positionnés latéralement conformément à la Règle 7.4.1.	
7.4.3	Les positions des joueurs sont déterminées et contrôlées en fonction des positions de leurs pieds en contact avec le sol (le dernier contact avec le sol fixe la position du joueur) comme suit:	Fig.4
7.4.3.1	chaque joueur de la ligne arrière doit être au même niveau ou avoir au moins une partie d'un pied plus éloignée de la ligne centrale que le pied avant du joueur de la ligne avant correspondant;	1.3.3, 7.4.2.1, 7.4.3
7.4.3.2	chaque joueur du côté droit (gauche) doit être au même niveau ou avoir au moins une partie d'un pied plus proche de la ligne du côté droit (gauche) que les pieds plus éloignés de la ligne du côté droit (gauche) des autres joueurs de cette rangée.	1.3.2, 7.4.1.2, 7.4.2.2, 7.4.3
7.4.4	Après la frappe du service, les joueurs peuvent se déplacer et occuper n'importe quelle position dans leur propre camp ou dans la zone libre.	
7.5	FAUTE DE POSITION	Fig.4, Fig.11 (13)
7.5.1	Une équipe commet une faute de position si un joueur n'occupe pas sa position correcte au moment où le joueur au service frappe le ballon. Quand un joueur est sur le terrain suite à un remplacement illégal et que le jeu a repris, ceci est compté comme une faute de position avec les conséquences d'un remplacement illégal.	7.3, 7.4, 15.9
7.5.2	Si le joueur au service commet une faute de service au moment de frapper le ballon, sa faute prévaut sur une faute de position.	12.4, 12.7.1
7.5.3	Si, après la frappe du ballon, le service devient fautif, c'est la faute de position qui sera prise en compte.	12.7.2
7.5.4	Une faute de position entraîne les conséquences suivantes:	
7.5.4.1	l'équipe est sanctionnée: l'adversaire gagne un point et le service;	6.1.3
7.5.4.2	les positions des joueurs sont rectifiées.	7.3, 7.4

7.6 ROTATION	
7.6.1	L'ordre de rotation est déterminé par la formation de départ de l'équipe et est contrôlé via l'ordre au service et la position des joueurs tout au long du set.
7.6.2	Lorsque l'équipe qui reçoit le service a gagné le droit de servir, ses joueurs effectuent une rotation en se déplaçant d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre: le joueur en position 2 va à la position 1 pour servir, le joueur 1 en 6, etc.
7.7 FAUTE DE ROTATION	
7.7.1	Une faute de rotation est commise quand le SERVICE n'est pas effectué selon l'ordre de rotation. Elle entraîne les conséquences suivantes:
7.7.1.1	Le marqueur arrête le jeu en actionnant le buzzer, l'adversaire gagne un point et le prochain service.
	Si la faute de rotation est déterminée seulement après la fin de l'échange qui a démarré avec une faute de rotation, un seul point est attribué à l'adversaire, sans tenir compte du résultat de l'échange joué.
7.7.1.2	L'ordre de rotation de l'équipe fautive doit être rectifié.
7.7.2	En outre, le marqueur doit déterminer le moment exact où la faute a été commise. Tous les points marqués à partir de l'erreur sont annulés pour l'équipe fautive. Les points marqués par l'adversaire sont maintenus.
	Si le moment de la faute ne peut pas être déterminé, aucun point n'est supprimé et le gain d'un point et du service pour l'adversaire est la seule sanction.

7.3.1, 7.4.1,
12.2

12.2.2.2

Fig.11 (13)

7.6.1, 12

6.1.3

7.6.1

25.2.2.2

6.1.3



Chapitre 4

ACTIONS DE JEU

Voir Règles

8 SITUATIONS DE JEU

8.1 BALLON EN JEU

Le ballon est en jeu à partir du moment de la frappe de service qui a été autorisée par le premier arbitre.

12, 12.3

8.2 BALLON HORS-JEU

Le ballon est hors-jeu à partir du moment où est commise une faute signalée par un coup de sifflet de l'un des arbitres; en l'absence d'une faute, au moment du coup de sifflet.

8.3 BALLON "DEDANS" (IN)

Le ballon est "dedans" quand à tout moment du contact avec le sol, une partie du ballon touche le terrain de jeu, incluant le contact avec les lignes de délimitation.

Fig.11 (14),
Fig.12 (1)

1.1, 1.3.2

8.4 BALLON "DEHORS" (OUT)

Le ballon est "dehors" quand:

- 8.4.1 toute partie du ballon qui touche le sol est entièrement en dehors des lignes de délimitation;
- 8.4.2 il touche un objet hors du terrain, le plafond ou une personne extérieure au jeu;
- 8.4.3 il touche les antennes, câbles, poteaux ou le filet lui-même à l'extérieur des bandes de côté;
- 8.4.4 il traverse le plan vertical du filet, totalement ou en partie à l'extérieur de l'espace de passage, sauf pour le cas prévu à la Règle 10.1.2;
- 8.4.5 il franchit entièrement l'espace inférieur situé sous le filet.

1.3.2,
Fig.11 (15),
Fig.12 (2)

Fig.11 (15),
Fig.12 (4)

2.3, Fig.3,
Fig.5a,
Fig.11 (15),
Fig.12 (4)

2.3, Fig.5a,
Fig.5b,
Fig.11 (15),
Fig.12 (4)

23.3.2.3f,
Fig.5a,
Fig.11 (22)

9 JOUER LE BALLON

Chaque équipe doit jouer dans sa propre zone de jeu et son propre espace (sauf Règle 10.1.2). Le ballon peut cependant être récupéré au-delà de sa propre zone libre et au-dessus de la table de marque dans son extension complète.

Fig.1b

9.1 TOUCHES D'ÉQUIPE

Une touche est chaque contact avec le ballon par un joueur en jeu.

14.4.1

Une équipe a droit au maximum à trois touches (en plus du contre, Règle 14.4.1) pour renvoyer le ballon. Si plus de touches sont utilisées, l'équipe commet une faute des "QUATRE TOUCHES".

9.1.1 CONTACTS CONSECUTIFS

Un joueur ne peut pas toucher deux fois consécutivement le ballon (à l'exception des cas prévus aux Règles 9.2.3, 14.2 et 14.4.2).

9.2.3, 14.2,
14.4.2

9.1.2 CONTACTS SIMULTANES

Deux ou trois joueurs peuvent toucher le ballon en même temps.

9.1.2.1 Lorsque deux (ou trois) coéquipiers touchent le ballon simultanément, il est compté deux (ou trois) touches (excepté au contre). Si le ballon joué par deux (ou trois) coéquipiers n'est touché que par un seul, il n'est compté qu'une touche. Une collision entre joueurs ne constitue pas une faute.

9.1.2.2 Lorsque deux adversaires touchent simultanément le ballon au-dessus du filet et que le ballon reste en jeu, l'équipe recevant le ballon a droit à trois nouvelles touches. Si le ballon tombe en "dehors" du terrain", la faute revient à l'équipe placée de l'autre côté du filet.

9.1.2.3 Si des contacts simultanés du ballon entre deux adversaires au-dessus du filet entraînent un contact prolongé avec le ballon, le jeu continue.

9.1.3 TOUCHE ASSISTEE

Dans l'aire de jeu, un joueur n'est pas autorisé à prendre appui sur un partenaire, ou toute structure/objet pour toucher le ballon.

1

Toutefois, le joueur qui est sur le point de commettre une faute (toucher le filet ou franchir la ligne centrale, etc.) peut être arrêté ou retenu par un partenaire.

1.3.3, 11.4.4

9.2 CARACTÉRISTIQUES DE LA TOUCHE

9.2.1 Le ballon peut toucher n'importe quelle partie du corps.

9.2.2 Le ballon ne doit pas être tenu ni lancé. Il peut rebondir dans n'importe quelle direction.

9.3.3,
Fig.11 (16)

- 9.2.3 Le ballon peut toucher plusieurs parties du corps à la seule condition que ces contacts aient lieu simultanément.

Exceptions:

- 9.2.3.1 au contre, des contacts consécutifs peuvent être réalisés par un ou plusieurs contreurs, à condition que ces contacts aient lieu au cours de la même action. [14.1.1, 14.2](#)
- 9.2.3.2 à la première touche de l'équipe (excepté 9.2.4), le ballon peut toucher consécutivement plusieurs parties du corps à condition que ces contacts aient lieu au cours de la même action. [9.1, 14.4.1](#)

9.3 FAUTES EN JOUANT LE BALLON

- 9.3.1 QUATRE TOUCHES: une équipe touche le ballon quatre fois avant de le renvoyer. [9.1, Fig.11 \(18\)](#)
- 9.3.2 TOUCHE ASSISTEE: un joueur prend appui dans l'aire de jeu sur un partenaire ou une structure/objet extérieur pour toucher le ballon. [9.1.3](#)
- 9.3.3 TENU: le ballon est saisi et/ou lancé, il ne rebondit pas après la touche. [9.2.2, Fig.11 \(16\)](#)
- 9.3.4 DOUBLE TOUCHER: un joueur touche deux fois le ballon successivement ou le ballon touche successivement plusieurs parties de son corps. [9.2.3, Fig.11 \(17\)](#)

10 BALLON AU FILET

10.1 BALLON TRAVERSANT LE PLAN DU FILET

- 10.1.1 Le ballon envoyé dans le camp adverse doit passer au-dessus du filet dans l'espace de passage. L'espace de passage est la partie du plan vertical du filet limitée: [2.4, 10.2, Fig.5a](#)
- 10.1.1.1 en-dessous par la partie supérieure du filet, [2.2](#)
- 10.1.1.2 sur les côtés par les antennes et leur prolongement imaginaire, [2.4](#)
- 10.1.1.3 au-dessus par le plafond.
- 10.1.2 Un ballon qui traverse le plan du filet en direction de la zone libre du camp adverse partiellement ou totalement au travers de l'espace extérieur, peut être ramené dans le cadre des touches d'équipe à condition que: [9.1, Fig.5b](#)
- 10.1.2.1 le terrain adverse ne soit pas touché par le joueur, [11.2.2](#)
- 10.1.2.2 le ballon renvoyé franchisse à nouveau le plan du filet totalement ou partiellement au travers de l'espace extérieur et du même côté du terrain. [11.4.4, Fig.5b](#)
- L'équipe adverse ne peut s'opposer à cette action.

- 10.1.3 Le ballon qui se dirige vers le terrain de jeu de l'adversaire au travers de l'espace inférieur reste en jeu jusqu'au moment où il a complètement franchit le plan vertical du filet. 23.3.2.3f, Fig.5a, Fig.11 (22)

10.2 BALLON TOUCHANT LE FILET

- Le ballon peut toucher le filet lors de son franchissement. 10.1.1

10.3 BALLON DANS LE FILET

- 10.3.1 Un ballon envoyé dans le filet peut être repris dans le cadre des trois touches de l'équipe. 9.1
- 10.3.2 Si le ballon déchire les mailles du filet ou le démonte, l'échange de jeu est annulé et rejoué.

11 JOUEUR AU FILET

11.1 FRANCHISSEMENT AU-DELÀ DU FILET

- 11.1.1 Au contre, il est permis de toucher le ballon de l'autre côté du filet à condition que le joueur ne gêne pas le jeu de l'adversaire, avant sa frappe d'attaque. 14.1, 14.3
- 11.1.2 Après la frappe d'attaque, le joueur est autorisé à passer la main de l'autre côté du filet, à condition que le contact du ballon ait eu lieu dans son propre espace de jeu.

11.2 PÉNÉTRATION SOUS LE FILET

- 11.2.1 Il est permis de pénétrer dans l'espace adverse sous le filet, à condition de ne pas gêner le jeu de l'adversaire.
- 11.2.2 Pénétration dans le camp adverse, au-delà de la ligne centrale: 1.3.3, 11.2.2.1, Fig.11 (22)
- 11.2.2.1 Il est permis de toucher le terrain de l'adversaire avec un (des) pied(s), à condition qu'une partie du (des) pied(s) pénétrant reste soit en contact avec la ligne médiane, soit directement au-dessus de celle-ci, et que cette action ne gêne pas le jeu de l'adversaire; 1.3.3, Fig.11 (22)
- 11.2.2.2 toucher le terrain de jeu de l'adversaire avec n'importe quelle partie du corps située au-dessus du pied est autorisée pour autant que cela ne gêne pas le jeu de l'adversaire. 1.3.3, 11.2.2.1, Fig.11 (22)
- 11.2.3 Un joueur peut pénétrer dans le camp adverse après que le ballon soit déclaré hors-jeu. 8.2
- 11.2.4 Un joueur peut pénétrer dans la zone libre du côté du camp adverse, à condition de ne pas gêner le jeu de l'adversaire.

11.3 CONTACT AVEC LE FILET

- 11.3.1 Le contact du filet entre les antennes par un joueur, au cours de l'action de jouer le ballon, est une faute.

L'action de jouer le ballon comprend (entre autre) l'impulsion, la frappe (ou sa tentative) et la reprise de contact avec le sol sans danger, prêt pour une nouvelle action.

- 11.3.2 Les joueurs peuvent toucher le poteau, les cordes ou tout autre objet situé à l'extérieur des antennes, y compris le filet lui-même, à condition que cela n'interfère pas avec le jeu (sauf règle 9.1.3).

- 11.3.3 Il n'y a pas de faute si le ballon envoyé dans le filet provoque le contact du filet avec un joueur adverse.

11.4.4,
23.3.2.3c,
24.3.2.3, Fig.3

Fig.3

11.4 FAUTES DU JOUEUR AU FILET

- 11.4.1 Un joueur touche le ballon dans l'espace adverse avant la frappe d'attaque de l'adversaire.

11.1.1,
Fig.11 (20)

- 11.4.2 Un joueur gêne le jeu de l'adversaire en pénétrant dans l'espace adverse sous le filet.

11.2.1

- 11.4.3 Le(s) pied(s) d'un joueur pénètre(nt) complètement dans le camp adverse.

11.2.2.2,
Fig.11 (22)

- 11.4.4 Un joueur interfère sur le jeu de l'adversaire (entre-autre):

Fig.11 (19)

- en touchant le filet entre les antennes ou l'antenne elle-même durant son action de jouer le ballon
- en utilisant le filet entre les antennes comme support ou pour se stabiliser
- en se créant un avantage injuste sur l'adversaire en touchant le filet
- en réalisant une action qui empêche la tentative légitime d'un adversaire de jouer le ballon
- en attrapant ou en tenant le filet

11.3.1

Tout joueur proche du ballon, et qui essaye de le jouer, est considéré être dans l'action de jouer le ballon, même s'il n'y a aucun contact avec le ballon.

Cependant, toucher le filet en dehors des antennes n'est pas considéré comme une faute (à l'exception de la Règle 9.1.3)

12 SERVICE

Le service est la mise en jeu du ballon par l'arrière droit, placé dans la zone de service.

1.4.2, 8.1,
12.4.1

12.1 PREMIER SERVICE D'UN SET

- 12.1.1 Le premier service du premier set, ainsi que celui du 5^{ème} set décisif est effectué par l'équipe désignée par le tirage au sort.

6.3.2, 7.1

- 12.1.2 Les autres sets seront commencés par le service de l'équipe qui n'a pas servi la première au set précédent.

12.2 ORDRE AU SERVICE

- 12.2.1 Les joueurs doivent suivre l'ordre au service indiqué sur la fiche de position. 7.3.1, 7.3.2
- 12.2.2 Après le premier service du set, les joueurs au service sont désignés comme suit: 12.1
- 12.2.2.1 quand l'équipe au service gagne l'échange, le joueur qui a effectué le service précédent (ou son remplaçant) sert à nouveau; 6.1.3, 15.5
- 12.2.2.2 quand l'équipe en réception gagne l'échange, elle obtient le droit de servir et effectue une rotation avant de servir. Le service sera effectué par le joueur qui passe de la position d'avant droit à celle d'arrière droit. 6.1.3, 7.6.2

12.3 AUTORISATION DU SERVICE

Le 1^{er} arbitre autorise l'exécution du service après avoir vérifié que les équipes sont prêtes à jouer et que le serveur est en possession du ballon. 12, Fig.11 (1)

12.4 EXÉCUTION DU SERVICE

- 12.4.1 Le ballon doit être frappé avec une main ou n'importe quelle partie du bras après avoir été lancé en l'air ou lâché de la/des main(s). Fig.11 (10)
- 12.4.2 Un seul lancer ou lâcher de ballon est autorisé. Faire rebondir le ballon ou jongler avec est autorisé.
- 12.4.3 Au moment de la frappe de service ou de l'impulsion en cas de service sauté, le joueur au service ne doit ni toucher le terrain (ligne de fond incluse) ni le sol à l'extérieur de la zone de service. 1.4.2, 29.2.1.4, Fig.11 (22), Fig.12 (4)
- Après la frappe, il peut retomber ou marcher en dehors de la zone de service ou à l'intérieur du terrain.
- 12.4.4 Le joueur au service doit frapper le ballon au cours des 8 secondes qui suivent le coup de sifflet du premier arbitre. 12.3, Fig.11 (11)
- 12.4.5 Un service effectué avant le coup de sifflet de l'arbitre doit être annulé et recommencé. 12.3

12.5 ÉCRAN

- 12.5.1 Les joueurs de l'équipe au service ne doivent pas empêcher leur adversaire, par un écran individuel ou collectif, de voir la frappe du service et la trajectoire du ballon. Fig.6, Fig.11
- 12.5.2 12.5.2
- 12.5.2 Un joueur ou un groupe de joueurs de l'équipe au service fait un écran en agitant les bras, en sautant ou en se déplaçant latéralement pendant l'exécution du service, ou en se tenant groupés, afin que la frappe du service et la trajectoire du ballon soient cachées jusqu'à ce que le ballon atteigne le plan vertical du filet. Si l'un ou l'autre est visible pour l'équipe qui reçoit, il ne s'agit pas d'un écran. 12.4, Fig.6

12.6 FAUTES EFFECTUÉES PENDANT LE SERVICE**12.6.1 Fautes de service:**

Les fautes suivantes entraînent un changement de service, même si l'adversaire est en faute de position. Le joueur au service:

12.2.2.2, 12.7.1

12.6.1.1 enfreint l'ordre du service,

12.2

12.6.1.2 n'effectue pas son service correctement.

12.4

12.6.2 Fautes après la frappe de service:

Après la frappe correcte du ballon, le service devient fautif (à moins qu'un joueur ne soit en faute de position) lorsque le ballon:

12.4, 12.7.2

12.6.2.1 touche un joueur de l'équipe au service ou ne dépasse pas le plan vertical du filet complètement au travers de l'espace de passage;8.4.4, 8.4.5,
10.1.1,
Fig.11 (19)**12.6.2.2** tombe "dehors";

8.4, Fig.11 (15)

12.6.2.3 passe au-dessus d'un écran.

12.5, Fig.11 (12)

12.7 FAUTES DE SERVICE ET FAUTES DE POSITION**12.7.1** Si le joueur au service commet une faute au moment du service (mauvaise exécution, ordre de rotation erroné, etc.) et que l'adversaire commet une faute de position, c'est la faute de service qui est sanctionnée.7.5.1, 7.5.2,
12.6.1**12.7.2** Au contraire, lorsque l'exécution du service a été correcte, mais que le service devient ensuite fautif (ballon dehors, écran, etc.), la faute de position a été commise en premier et est donc sanctionnée.

7.5.3, 12.6.2

13 FRAPPE D'ATTAQUE**13.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA FRAPPE D'ATTAQUE**

12, 14.1.1

13.1.1 Toutes les actions envoyant le ballon en direction de l'adversaire, à l'exception du service et du contre, sont considérées comme des frappes d'attaque.**13.1.2** Lors d'une frappe d'attaque, placer le ballon est autorisé si le ballon est clairement frappé, et qu'il n'est ni tenu ni lancé.

9.2.2

13.1.3 La frappe d'attaque est effective dès que le ballon traverse entièrement le plan vertical du filet ou qu'il est touché par un adversaire.**13.2 RESTRICTIONS DE LA FRAPPE D'ATTAQUE****13.2.1** Un joueur de la ligne avant peut effectuer une frappe d'attaque dans son propre espace de jeu (à l'exception de la Règle 13.2.4 et 13.3.6).

7.4.1.1

- | | | |
|----------|---|---------------------------------|
| 13.2.2 | Un joueur de la ligne arrière peut effectuer une frappe d'attaque à n'importe quelle hauteur depuis l'arrière de la zone avant; | 1.4.1, 7.4.1.2, 19.3.1.2, Fig.8 |
| 13.2.2.1 | lors de son impulsion, son (ses) pied(s) ne doit (doivent) avoir ni touché ni franchi la ligne d'attaque; | 1.3.4 |
| 13.2.2.2 | après la frappe, il peut retomber dans la zone avant. | 1.4.1 |
| 13.2.3 | Un joueur arrière peut aussi effectuer une attaque dans la zone avant si, au moment du contact, une partie du ballon est plus basse que le sommet du filet. | 1.4.1, 7.4.1.2, Fig.8 |
| 13.2.4 | Aucun joueur ne peut effectuer une frappe d'attaque sur le service adverse, alors que le ballon est dans la zone avant et entièrement au-dessus du bord supérieur du filet. | 1.4.1 |

13.3 FAUTES DE FRAPPE D'ATTAQUE

- | | | |
|--------|--|---|
| 13.3.1 | Un joueur frappe le ballon dans l'espace de jeu de l'équipe adverse; | 13.2.1, Fig.11 (20) |
| 13.3.2 | Un joueur envoie le ballon "dehors"; | 8.4, Fig.11 (15) |
| 13.3.3 | Un joueur arrière effectue une attaque dans la zone avant, alors que le ballon est entièrement au-dessus du bord supérieur du filet; | 1.4.1, 7.4.1.2, 13.2.3, Fig.11 (21) |
| 13.3.4 | Un joueur effectue une frappe d'attaque sur le service adverse, alors que le ballon est dans la zone avant et entièrement au-dessus du bord supérieur du filet; | 1.4.1, 13.2.4, Fig.11 (21) |
| 13.3.5 | Un Libéro effectue une frappe d'attaque alors que le ballon est entièrement au-dessus du bord supérieur du filet; | 19.3.1.2, 23.3.2.3d, Fig.11 (21) |
| 13.3.6 | Un joueur effectue une frappe d'attaque sur un ballon entièrement au-dessus du bord supérieur du filet provenant d'une passe haute avec les doigts effectuée par le Libéro dans sa zone avant. | 1.4.1, 19.3.1.4, 23.3.2.3e, Fig.11 (21) |

14 CONTRE

14.1 CONTRER

- | | | |
|--------|---|---------|
| 14.1.1 | Le contre est l'action des joueurs placés près du filet pour intercepter le ballon provenant de l'adversaire en dépassant le haut du filet, sans tenir compte de la hauteur du contact du ballon. Seuls les joueurs de la ligne avant peuvent effectuer un contre, mais au moment du contact avec le ballon, une partie du corps doit être plus haute que le sommet du filet. | 7.4.1.1 |
| 14.1.2 | Tentative de contre | |
| | Une tentative de contre est l'action de contrer sans toucher le ballon. | |

14.1.3 Contre effectif

Un contre est effectif chaque fois que le ballon est touché par un contreur.

[Fig.7](#)**14.1.4 Contre collectif**

Un contre est collectif lorsqu'il est réalisé par un groupe de deux ou trois joueurs proches les uns des autres et est effectif lorsque l'un d'eux touche le ballon.

14.2 TOUCHE DE CONTRE

Des touches consécutives (rapides et continues) avec le ballon peuvent être réalisées par un ou plusieurs contreurs, à condition que ces contacts aient lieu au cours d'une seule action.

[9.1.1, 9.2.3](#)**14.3 CONTRE DANS L'ESPACE ADVERSE**

En contrant, le joueur peut placer ses mains et ses bras au-delà du filet, à condition que cette action ne gêne pas le jeu de l'adversaire. Ainsi, il n'est pas permis de toucher le ballon au-delà du filet avant que l'adversaire n'ait exécuté une frappe d'attaque.

[Fig.11 \(20\)](#)[13.1.1](#)**14.4 CONTRE ET TOUCHES D'ÉQUIPE**

14.4.1 Le contact du ballon par le contre n'est pas compté comme une touche d'équipe. Par conséquent, après une touche de contre, l'équipe a droit à trois touches pour renvoyer le ballon.

[9.1, 14.4.2](#)

14.4.2 La première touche après le contre peut être faite par n'importe quel joueur, y compris celui qui a touché le ballon au contre.

[14.4.1](#)**14.5 CONTRER LE SERVICE**

Contrer le service adverse est interdit.

[12, Fig.11 \(12\)](#)**14.6 FAUTES AU CONTRE**

14.6.1 Le contreur touche le ballon dans l'espace de l'OPPOSANT avant que l'attaque de l'adversaire ne frappe.

[Fig.11 \(20\)](#)[14.3](#)

14.6.2 Un joueur arrière ou le libéro effectue un contre ou participe à un contre effectif;

[14.1, 14.5, 19.3.1.3](#)

14.6.3 Contrer le service adverse;

[14.5, Fig.11 \(12\)](#)

14.6.4 Le contre envoie le ballon "dehors";

[8.4](#)

14.6.5 Contrer le ballon dans l'espace adverse à l'extérieur des antennes;

14.6.6 Un Libéro tente d'effectuer un contre collectif ou individuel.

[14.1.1, 19.3.1.3](#)

Chapitre 5

INTERRUPTIONS, RETARDS DE JEU ET INTERVALLES

Voir Règles

15 INTERRUPTIONS

Une interruption est le temps compris entre un échange de jeu terminé et le coup de sifflet de l'arbitre pour le service suivant.

6.1.3, 8.1, 8.2,
15.4, 15.5,
24.2.6

Les seules **interruptions réglementaires** sont les TEMPS-MORTS et les REMPLACEMENTS.

15.1 NOMBRE D'INTERRUPTIONS DE JEU RÉGLEMENTAIRES

Chaque équipe a le droit de demander au maximum deux temps-morts et six remplacements par set.

6.2, 15.4, 15.5

15.2 SÉQUENCE D'INTERRUPTION DE JEU RÉGLEMENTAIRE

15.2.1 Des demandes d'un ou de deux Temps-Morts et d'un remplacement par chaque équipe peuvent se suivre dans la même interruption.

15.4, 15.5

15.2.2 Cependant, une équipe n'est pas autorisée à faire des **demandes** consécutives pour remplacement pendant la même interruption de jeu. Deux joueurs ou plus peuvent être remplacés simultanément par la même demande.

15.5, 15.6.1

15.2.3 Il doit y avoir un échange de jeu terminé entre 2 demandes de remplacements séparées, pour une même équipe. (Excepté dans le cas d'un remplacement imposé par une blessure ou une expulsion ou disqualification (15.5.2, 15.7, 15.8)).

6.1.3, 15.5

15.2.4 Il n'est pas permis de demander une interruption de jeu régulière après avoir eu une demande rejetée et sanctionnée par un avertissement de retard pendant la même interruption (c'est-à-dire avant la fin du prochain échange terminé).

16.1.2

15.3 DEMANDE D'INTERRUPTIONS RÉGULIÈRES

15.3.1 Les interruptions régulières de jeu peuvent être demandées par l'entraîneur, ou en son absence, par l'entraîneur adjoint ou par le capitaine de jeu, et seulement par eux.

5.1.2.3, 5.2.3.3,
5.3.2, 15

15.3.2 Un remplacement avant le début du set est autorisé et enregistré comme un remplacement régulier dans ce set.

7.3.4

15.4 TEMPS-MORTS

- 15.4.1 Les demandes de temps mort doivent être faites en montrant le signe de la main correspondant, lorsque le ballon est hors du jeu et avant le coup de sifflet pour le service. Tous les arrêts de jeu demandés durent 30 secondes.

Pour les compétitions mondiales et officielles de la FIVB, la durée des temps morts peut être modifiée si la FIVB approuve cette demande sur la base d'une requête de l'organisateur.

Pour les compétitions mondiales et officielles de la FIVB, il est obligatoire d'utiliser le buzzer puis le signe de la main pour demander un temps mort.

- 15.4.2 Pendant tous les arrêts de jeu les joueurs en jeu doivent se rendre dans la zone libre près de leur banc.

6.1.3, 8.2, 12.3,
Fig.11 (4)

Fig.1a

15.5 REMPLACEMENTS

- 15.5.1 Le remplacement est l'acte par lequel un joueur, autre que le libéro ou son/sa remplaçant(e), après avoir été enregistré auprès du marqueur, pénètre sur le terrain pour occuper la position d'un autre joueur qui doit quitter le terrain à ce moment-là. Les remplacements doivent étre autorisés par l'arbitre.

19.3.2.1,
Fig.11 (5)

- 15.5.2 Lorsque le remplacement est obligatoire suite à la blessure d'un joueur au jeu il peut être accompagné du geste officiel fait par l'entraîneur (ou par le capitaine au jeu).

5.1.2.3, 5.2.3.3,
6.1.3, 8.2, 12.3,
Fig.11 (5)

15.6 LIMITATION DES REMPLACEMENTS

- 15.6.1 Un joueur de la formation de départ peut sortir du jeu mais une fois par set et n'y retourner qu'une seule fois par set et uniquement à la place qu'il occupait précédemment dans la formation de départ.
- 15.6.2 Un joueur remplaçant peut entrer au jeu à la place d'un joueur de la formation de départ mais une fois par set et ne peut être remplacé que par le même joueur de la formation de départ.

7.3.1

7.3.1

15.7 REMPLACEMENT EXCEPTIONNEL

Un joueur (à l'exception du Libéro) qui ne peut pas continuer à jouer en raison d'une blessure/maladie ou d'une expulsion/disqualification doit être remplacé régulièrement. Si cela n'est pas possible, l'équipe a le droit d'effectuer un remplacement EXCEPTIONNEL, au-delà des limites de la règle 15.6.

15.6, 19.4.3
21.3.2,
21.3.3,
Fig.11(5)

Un remplacement exceptionnel signifie que tout joueur qui n'est pas sur le terrain de jeu au moment de la blessure, de la maladie, de l'expulsion ou de la disqualification, à l'exception du Libéro, du second Libéro ou de leur remplaçant habituel, peut être utilisé pour remplacer dans le match le joueur blessé, malade, expulsé ou disqualifié. Le joueur blessé/malade/expulsé remplacé par un remplacement exceptionnel n'est plus autorisé à revenir dans le match.

Un remplacement exceptionnel ne peut en aucun cas compter comme un remplacement régulier, mais doit être enregistré sur la feuille de match et être repris dans le total des remplacements du set et du match.

15.8 REMPLACEMENT SUITE À EXPULSION OU DISQUALIFICATION

Un joueur EXPULSÉ ou DISQUALIFIÉ doit être remplacé immédiatement par un remplacement légal. Si cela n'est pas possible, l'équipe a le droit d'effectuer un remplacement exceptionnel. Si cela n'est pas possible, l'équipe est déclarée INCOMPLÈTE.

6.4.3, 7.3.1,
15.6, 15.7,
21.3.2,
21.3.3,
Fig.11 (5)

15.9 REMPLACEMENT ILLÉGAL

15.9.1 Un remplacement est illégal s'il dépasse les limitations prévues à la règle 15.6 (à l'exception des cas prévus à la Règle 15.7), ou s'il concerne un joueur non-enregistré.

15.9.2 Lorsqu'une équipe a effectué un remplacement illégal et que le jeu a repris, la procédure suivante est à suivre dans l'ordre:

8.1, 15.6

15.9.2.1 l'équipe est pénalisée: l'adversaire gagne un point et le service;

6.1.3

15.9.2.2 le remplacement est corrigé;

15.9.2.3 les points marqués par l'équipe fautive depuis la faute sont annulés, les points de l'équipe adverse sont maintenus.

15.10 PROCÉDURE DE REMPLACEMENT

15.10.1 Les remplacements doivent être effectués dans la zone de remplacement.

1.4.3, Fig.1b

15.10.2 Un remplacement ne durera que le temps nécessaire pour enregistrer le remplacement sur la feuille de match, et permettre l'entrée et la sortie des joueurs.

15.10, 24.2.6,
25.2.2.3

15.10.3.1 La demande effective de remplacement commence au moment de l'entrée du ou des joueurs de remplacement dans la zone de remplacement, prêts à jouer, pendant une interruption. L'entraîneur n'a pas besoin de faire un signe de la main de remplacement, sauf si le remplacement a lieu pour blessure ou avant le début du set.

15.10.3.2 Si le joueur n'est pas prêt au moment de la demande, le remplacement n'est pas accordé et l'équipe est sanctionnée par un retard de jeu.

16.2, Fig.9

15.10.3.3 La demande de remplacement est reconnue et annoncée par le marqueur ou le 2^{ème} arbitre, respectivement à l'aide du buzzer ou du sifflet. Le 2^{ème} arbitre autorise le remplacement.

24.2.6

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, des plaquettes numérotées sont utilisées pour faciliter le remplacement (sauf lorsque des dispositifs électroniques sont utilisés pour transmettre)

15.10.4	Si une équipe désire procéder simultanément à plus d'un remplacement, tous les joueurs remplaçants doivent se rendre au même moment dans la zone de remplacement pour être considérés comme une même demande. Dans ce cas, les remplacements doivent être effectués successivement, par paires de joueurs, l'une à la suite de l'autre. Si l'un est illégal, le remplacement légal est autorisé mais l'illégal est refusé et sujet à une sanction de retard de jeu.	1.4.3, 15.2.2
15.11	DEMANDES NON FONDÉES	
15.11.1	Il n'est pas fondé de demander une interruption régulière de jeu:	15
15.11.1.1	pendant un échange de jeu ou au moment où après le coup de sifflet autorisant le service,	12.3
15.11.1.2	par un membre de l'équipe non autorisé,	5.1.2.3, 5.2.3.3
15.11.1.3	pour un second remplacement durant la même interruption (càd avant la fin du prochain échange complet) sauf en cas de blessure/maladie du joueur en jeu.	15.2.2, 15.2.3, 15.8, 16.1, 25.2.2.6
15.11.1.4	après avoir épuisé le nombre autorisé de temps-morts et de remplacements de joueurs.	15.1
15.11.2	La première demande non-fondée pour une équipe qui n'a pas d'incidence sur le jeu ni n'occasionne de retard sera rejetée, mais doit être enregistrée sur la feuille de match sans autres conséquences.	16.1, 25.2.2.6
15.11.3	Toute nouvelle demande non-fondée durant le match par la même équipe constitue un retard de jeu.	16.1.4, Fig.11 (25)
16	RETARDS DE JEU	
16.1	TYPES DE RETARDS	
	Toute action non fondée d'une équipe qui diffère la reprise du jeu constitue un retard et comprend entre autres:	
16.1.1	retarder une interruption régulière;	15.10.2
16.1.2	prolonger une interruption de jeu après avoir reçu le signal de reprendre le jeu;	15
16.1.3	demander un remplacement illégal;	15.9
16.1.4	répéter une demande non fondée;	15.11.3
16.1.5	pour un membre de l'équipe, retarder le jeu.	
16.2	SANCTIONS POUR RETARD	Fig.9
16.2.1	<i>L'avertissement pour retard et la pénalisation pour retard</i> sont des sanctions d'équipe.	
16.2.1.1	Les sanctions pour retard demeurent en vigueur pour toute la durée du match.	6.3
16.2.1.2	Toutes les sanctions pour retard sont enregistrées sur la feuille de match.	25.2.2.6

- | | | |
|--------|---|-----------------------|
| 16.2.2 | Le premier retard par un membre d'une équipe dans un match est sanctionné par un "AVERTISSEMENT POUR RETARD". | 4.1.1,
Fig.11 (25) |
| 16.2.3 | Le second retard et les suivants par tout membre de la même équipe dans le même match et pour n'importe quel motif constitue(nt) une faute et est(son)t sanctionné(s) par une "PENALISATION POUR RETARD": un point et le service pour l'adversaire. | 6.1.3,
Fig.11 (25) |
| 16.2.4 | Les sanctions pour retard infligées avant ou entre les sets sont appliquées pour le set suivant. | 18.1 |

17 INTERRUPTIONS DE JEU EXCEPTIONNELLES

17.1 BLESSURE / MALADIE

- | | | |
|--------|---|---|
| 17.1.1 | Si un accident grave se produit lorsque le ballon est en jeu, l'arbitre doit immédiatement interrompre le jeu et autoriser le personnel médical à entrer sur le terrain.

L'échange est ensuite rejoué. | 8.1

6.1.3 |
| 17.1.2 | Si un joueur blessé/malade ne peut pas être remplacé régulièrement ou exceptionnellement, 3 minutes de récupération seront accordées au joueur, mais pas plus d'une fois durant le match pour le même joueur.

Si le joueur ne se rétablit pas, son équipe est déclarée incomplète. | 15.6, 15.7,
24.2.8

6.4.3, 7.3.1 |

17.2 INCIDENT EXTÉRIEUR

S'il se produit un incident extérieur durant le match, le jeu doit être interrompu et l'échange est rejoué.	6.1.3, Fig.11 (23)
---	-----------------------

17.3 INTERRUPTIONS PROLONGÉES

- | | | |
|----------|--|-----------------------|
| 17.3.1 | Lorsque des circonstances imprévues interrompent le match, le 1 ^{er} arbitre, les organisateurs et le comité de contrôle, s'il y en a un, décident des mesures à prendre pour rétablir les conditions normales. | 23.2.3 |
| 17.3.2 | Dans le cas d'une ou plusieurs interruptions dont la durée totale est inférieure à 4 heures: | 17.3.1 |
| 17.3.2.1 | si le jeu est repris sur le même terrain de jeu, le set interrompu reprendra normalement avec les mêmes scores, joueurs et positions. Les résultats des sets précédents resteront acquis; | 1, 7.3 |
| 17.3.2.2 | si le match est repris sur un autre terrain de jeu, le set interrompu est annulé et il est rejoué avec les mêmes formations de départ (à l'exception des joueurs expulsés ou disqualifiés) et les sanctions enregistrées seront maintenues. Les résultats des sets joués resteront acquis. | 7.3, 21.4.1,
Fig.9 |
| 17.3.3 | Dans le cas d'une ou plusieurs interruptions dont la durée totale excède 4 heures, le match entier sera rejoué. | |

18 INTERVALLES ET CHANGEMENT DE CAMP**18.1 INTERVALLES**

Un intervalle est le temps entre les sets. Tous les intervalles durent trois minutes.

4.2.4

Durant cette période il est procédé au changement de camp et à l'enregistrement des équipes sur la feuille de match.

7.3.2, 18.2,
25.2.1.2

L'intervalle entre le second et le troisième set peut être allongé jusqu'à 10 minutes par l'organisme compétent, à la demande de l'organisateur de la compétition.

18.2 CHANGEMENT DE CAMP

Fig.11 (3)

18.2.1 Après chaque set, les équipes changent de camp, à l'exception du set décisif.

7.1

18.2.2 Dans le set décisif, dès que l'équipe qui mène atteint 8 points, les équipes changent de camp sans retard, les positions des joueurs demeurent les mêmes.

6.3.2, 7.4.1,
25.2.2.5

Si le changement ne se fait pas lorsque que l'équipe qui mène atteint 8 points, il doit s'effectuer dès que l'erreur est signalée. Les points marqués au moment du changement restent acquis.



Chapitre 6 LE JOUEUR LIBÉRO

Voir Règles

19 LE JOUEUR LIBÉRO

19.1 DÉSIGNATION DU LIBÉRO

19.1.1 Chaque équipe a le droit de désigner dans la liste des joueurs de la feuille de match jusqu'à deux (2) joueurs spécialisés en défense «Libéros».

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles pour Séniors, si une équipe inscrit plus de 12 joueurs sur la feuille de match, DEUX libéros sont obligatoires dans la liste.

19.1.2 Tous les "Libéros" doivent être enregistrés avant le match sur la feuille de match dans les lignes spéciales réservées à cet effet.

19.1.3 Le Libéro sur le terrain est le Libéro actif. S'il y a un autre libéro il/elle sera le second libéro de l'équipe.

A tout moment il ne peut se trouver sur le terrain qu'un seul Libéro.

19.2 ÉQUIPEMENT

Le(s) Libéro(s) doit(vent) porter une tenue (ou une veste/ chasuble pour le Libéro re-désigné) dont la couleur dominante est différente de celle du reste de l'équipe. L'uniforme doit contraster clairement avec le reste de l'équipe. Les deux Libéros peuvent porter des uniformes différents l'un de l'autre et du reste de l'équipe.

La tenue du Libéro doit être numérotée comme les autres membres de l'équipe.

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles le libéro re-désigné doit, si possible, porter un jersey de même style et de même couleur que le libéro original, mais il garde son propre numéro.

19.3 ACTIONS IMPLIQUANT LE LIBÉRO

19.3.1 Les actions de jeu

19.3.1.1 le Libéro peut remplacer n'importe quel joueur de la ligne arrière;

19.3.1.2 il n'est autorisé à jouer que comme joueur arrière et n'est pas autorisé à effectuer une frappe d'attaque d'où que ce soit (y compris le terrain de jeu et la zone libre) si, au moment du contact, le ballon est entièrement plus haut que le bord supérieur du filet;

19.3.1.3 il ne peut ni servir, ni contrer ou tenter de contrer.

5

4.1.1

5.2.2, 25.2.1.1,
28.2.1.1

4.3

7.4.1.2

13.2.2, 13.2.3,
13.3.5

12.4.1, 14.6.2,
14.6.6,
Fig.11 (12)

19.3.1.4	Un joueur ne peut effectuer une frappe d'attaque quand le ballon est complètement plus haut que le bord supérieur du filet, si le ballon provient d'une touche haute jouée avec les doigts par le Libéro et effectuée dans sa zone avant. Le ballon peut être attaqué librement si le Libéro effectue la même action en dehors de sa zone avant.	1.4.1, 13.3.6, 23.3.2.3d, e, Fig.1b
19.3.2	Changements du Libéro	
19.3.2.1	Les changements impliquant le Libéro ne sont pas comptabilisés comme remplacements. Ils sont illimités, mais il doit y avoir au moins un échange de jeu terminé entre deux changements du Libéro (sauf si une pénalité engendre une rotation amenant le Libéro en position 4, ou si le Libéro actif devient incapable de jouer rendant l'échange de jeu non-terminé).	6.1.3, 15.5
19.3.2.2	Le joueur régulier peut reprendre sa place ou être changé pour n'importe lequel des deux Libéros. Le Libéro actif peut être seulement changé par le joueur régulier dont il avait pris la place ou par le second Libéro.	
19.3.2.3	Au début de chaque set, le libéro ne peut pas entrer sur le terrain tant que le 2 ^{ème} arbitre n'a pas vérifié la position de départ.	7.3.2, 12.1
19.3.2.4	Les autres changements doivent avoir seulement lieu quand le ballon est hors-jeu et avant le coup de sifflet de l'arbitre.	8.2, 12.3
19.3.2.5	Un changement effectué après le coup de sifflet autorisant le service, mais avant la frappe de service, ne doit pas être refusé; néanmoins, à la fin de l'échange le capitaine en jeu devra être informé que cette procédure n'est pas autorisée et que les récidives seront sujettes à une sanction de retard de jeu.	12.3, 12.4, Fig.9
19.3.2.6	Toute répétition d'un changement tardif entraînera une interruption immédiate du jeu et une sanction d'un retard de jeu sera appliquée. L'équipe qui devra servir sera déterminée par le résultat de la sanction pour retard.	16.2, Fig.9
19.3.2.7	Le Libéro et le joueur changé ne peuvent entrer ou sortir du terrain que par la "Zone de changement du Libéro".	1.4.4, Fig.1b
19.3.2.8	Tous les changements impliquant les Libéros doivent être enregistrés sur la feuille de Contrôle du Libéro (ou sur la feuille électronique, si celle-ci est utilisée).	28.2.2.1, 28.2.2.2
19.3.2.9	Un changement illégal du Libéro peut concerner (entre autres) – pas d'échange de jeu terminé entre des changements du Libéro. – le Libéro est changé par un joueur autre que le second Libéro ou que le joueur régulier l'ayant changé Un changement illégal du Libéro doit être considéré de la même manière qu'un remplacement illégal. C'est-à-dire si le changement illégal du Libéro est constaté avant le début de l'échange suivant, alors il est corrigé par les arbitres et l'équipe est sanctionnée d'un retard de jeu.	6.1.3 15.9 15.9 Fig.9

Si le changement illégal du Libéro est constaté après la frappe de service, les conséquences sont les mêmes qu'un remplacement illégal.

15.9

19.4 RE-DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU LIBÉRO

19.4.1 Le libéro **devient** incapable de jouer s'il est blessé, malade, expulsé ou disqualifié.

21.3.2, 21.3.3,
Fig.9

Le Libéro peut être **déclaré** inapte au jeu pour n'importe quelle raison par l'entraîneur ou, en l'absence d'entraîneur, par l'entraîneur adjoint ou par le capitaine du match.

5.1.2.1, 5.1.2.3,
5.2.1

19.4.2 Équipe avec un seul libéro

19.4.2.1 Lorsqu'une équipe ne dispose que d'un seul Libéro conformément à la Règle 19.4.1, ou que l'équipe n'en a qu'un seul d'inscrit, et que ce Libéro devient ou est déclaré incapable de jouer, l'entraîneur (l'entraîneur adjoint ou le capitaine de la rencontre si aucun entraîneur n'est présent) peut redésigner comme Libéro pour le reste de la rencontre tout autre joueur (à l'exception du joueur de remplacement) qui n'est pas sur l'aire de jeu au moment de la redésignation.

5.1.2.3, 19.4,
19.4.1

19.4.2.2 Si le Libéro actif devient incapable de jouer, il/elle peut être changé régulièrement sur le terrain par le joueur dont il avait pris la place ou immédiatement et directement par un Libéro redésigné.

Toutefois un Libéro qui a été ainsi remplacé dans sa fonction ne peut plus prendre part au jeu pour le reste du match.

Si le Libéro n'est pas sur le terrain lorsqu'il est déclaré inapte à jouer, il/elle peut l'être objet d'une re-désignation. Un Libéro, déclaré inapte à jouer ne peut pas reprendre part au jeu pour le reste du match.

19.4.2.3 L'entraîneur, ou l'entraîneur adjoint ou le capitaine du match si aucun entraîneur n'est présent, contacte le deuxième arbitre pour l'informer de la nouvelle désignation.

5.1.2.1, 5.1.2.3,
5.2.1

19.4.2.4 Si le Libéro redésigné devait être déclaré inapte à jouer, d'autres re-désignations sont autorisées.

19.4.1

19.4.2.5 Si l'entraîneur demande au capitaine de l'équipe d'être désigné comme nouveau Libéro, cela sera autorisé.

5.1.2, 19.4.1

19.4.2.6 En cas de redésignation d'un Libéro, le numéro du joueur redésigné comme Libéro doit être inscrit dans la case remarque de la feuille de match et sur la feuille de contrôle du Libéro.(ou sur la feuille électronique si elle est utilisée).

25.2.2.7,
28.2.1

19.4.3 Équipe avec deux libéros

19.4.3.1 Quand une équipe a inscrit deux Libéros sur la feuille de match et que l'un d'eux devient inapte à jouer, l'équipe a le droit de jouer avec un seul Libéro.

4.1.1, 19.1.1

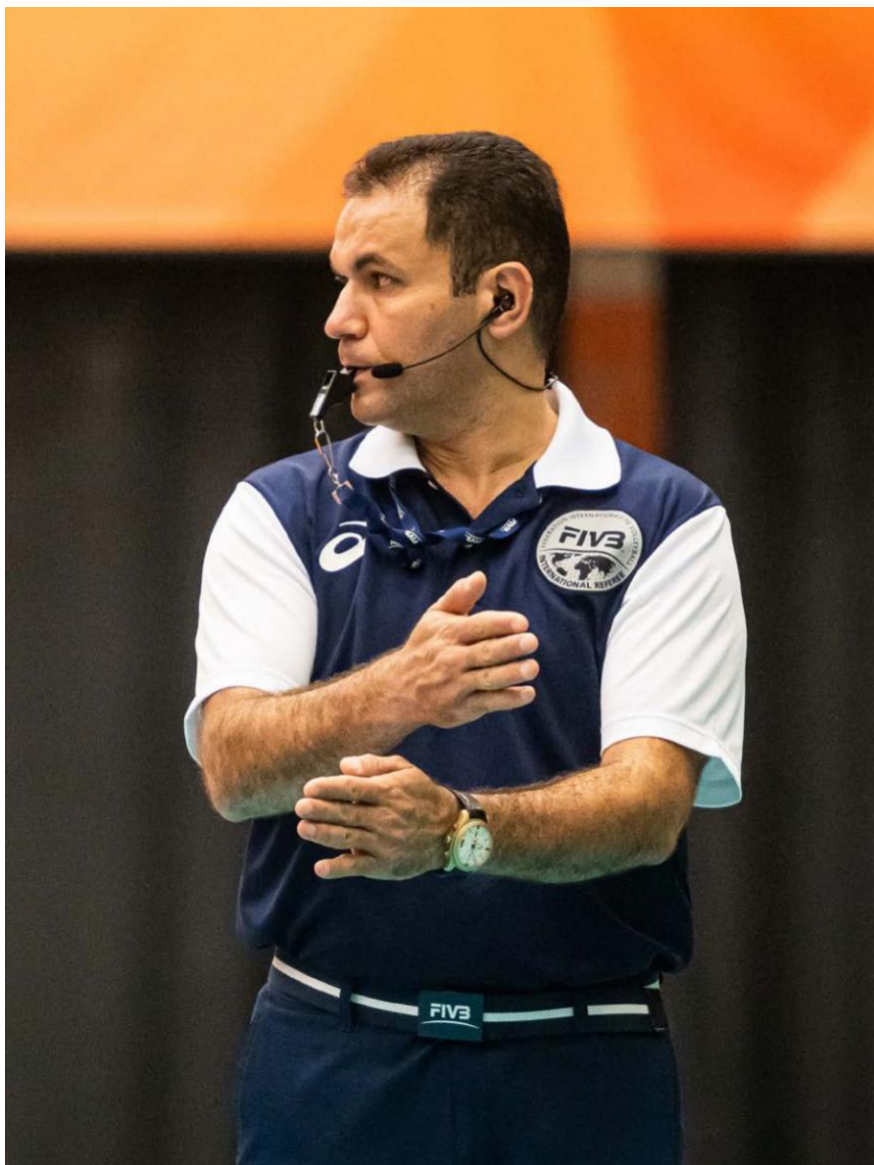
Aucune re-désignation ne sera acceptée sauf si le Libéro restant est déclaré incapable de continuer à jouer.

19.4

19.5 RÉSUMÉ

Si le Libéro est expulsé ou disqualifié, il/elle peut être changé immédiatement par le second Libéro. Si l'équipe n'a qu'un seul Libéro, alors elle a le droit de procéder à une redésignation.

[19.4](#), [21.3.2](#),
[21.3.3](#)



Chapitre 7

CONDUITE DES PARTICIPANTS

Voir Règles

20 CONDUITE EXIGÉE

20.1 CONDUITE SPORTIVE

20.1.1 Les participants doivent connaître les "Règles Officielles de Volleyball" et les respecter.

20.1.2 Les participants doivent accepter avec un esprit sportif les décisions des arbitres, sans les discuter.

En cas de doute, des éclaircissements peuvent être demandés seulement via le capitaine en jeu.

5.1.2.1

20.1.3 Les participants doivent s'abstenir de toute action ou attitude visant à influencer les décisions des arbitres ou couvrir les fautes commises par leur équipe.

20.2 FAIR-PLAY

20.2.1 Les participants doivent se conduire respectueusement et courtoisement dans un esprit de FAIR-PLAY, non seulement à l'égard des arbitres mais aussi à l'égard des autres officiels, de leurs adversaires, de leurs partenaires et des spectateurs.

20.2.2 La communication entre les membres de l'équipe pendant le match est autorisée.

5.2.3.4

21 COMPORTEMENT INCORRECT ET SANCTIONS

21.1 COMPORTEMENT INCORRECT MINEUR

Les comportements incorrects mineurs ne sont pas sanctionnés. Il appartient au 1^{er} arbitre d'éviter que les équipes s'approchent du niveau de sanction.

5.1.2, 21.3

Ceci se fait en 2 étapes:

Fig.9,
Fig.11 (6a)

Etape 1: en donnant un avertissement verbal via le capitaine en jeu

Etape 2: en montrant un CARTON JAUNE au membre de l'équipe concerné.

Cet avertissement formel ne constitue pas une sanction mais le symbole que le membre de l'équipe (et par extension l'équipe elle-même) a atteint le niveau de sanction pour le match. Ceci est enregistré sur la feuille de match sans autre conséquence immédiate.

21.2 COMPOTEMENT INCORRECT ENTRAÎNANT DES SANCTIONS

Le comportement incorrect d'un membre d'une équipe envers les officiels, les adversaires, les coéquipiers ou le public est classé en trois catégories, suivant la gravité de l'infraction.

4.1.1

21.2.1 Conduite grossière: acte contraire aux bonnes manières ou à la moralité

21.2.2 Conduite injurieuse: gestes ou propos insultants ou diffamatoires ou toute action exprimant le mépris.

21.2.3 Agression: attaque physique réelle ou comportement agressif ou menaçant.

21.3 ÉCHELLE DE SANCTION

Fig.9

Selon le jugement du 1^{er} arbitre et suivant la gravité de la faute, les sanctions à appliquer et à enregistrer sur la feuille de match sont: **Pénalisation, Expulsion ou Disqualification.**

21.2, 25.2.2.6

21.3.1 Pénalisation

Fig.11 (6b)

La première conduite grossière dans le match par n'importe quel membre de l'équipe est pénalisée: l'adversaire gagne un point et le service.

4.1.1, 21.2.1

21.3.2 Expulsion

Fig.11 (7)

21.3.2.1 Un membre de l'équipe sanctionné par une expulsion doit être remplacé régulièrement/exceptionnellement et immédiatement s'il est sur le terrain, il ne participera pas au reste du set, et devra se rendre au vestiaire de l'équipe jusqu'à la fin du set en cours, sans autres conséquences.

4.1.1,
5.2.1, 5.3.2,
Fig.1a, Fig.1b

Un entraîneur expulsé perd son droit d'intervenir dans le set et doit se rendre dans le vestiaire de l'équipe jusqu'à la fin du set en cours.

5.2.3.3

21.3.2.2 La première conduite injurieuse d'un membre d'une équipe est sanctionnée par une expulsion, sans autre conséquence.

4.1.1, 21.2.2

21.3.2.3 La seconde conduite grossière par un même joueur dans le même match est sanctionnée par une expulsion, sans autre conséquence.

4.1.1, 21.2.1

21.3.3 Disqualification

Fig.11 (8)

21.3.3.1 Un membre de l'équipe qui est sanctionné par une disqualification doit être remplacé légalement/exceptionnellement et immédiatement s'il est sur le terrain et doit se rendre au vestiaire de l'équipe pour le reste du match sans autres conséquences.

4.1.1, Fig.1a

21.3.3.2 La première attaque physique ou agression menaçante est sanctionnée par une disqualification sans autre conséquence.

21.2.3

21.3.3.3 La seconde conduite injurieuse dans le même match par le même membre d'une équipe est sanctionnée par une disqualification, sans autre conséquence.

4.1.1, 21.2.2

21.3.3.4	La troisième conduite grossière dans le même match par le même membre d'une équipe est sanctionnée par une disqualification, sans autre conséquence.	4.1.1, 21.2.1
21.4 APPLICATION DE SANCTIONS POUR COMPORTEMENT INCORRECT		
21.4.1	Toutes les sanctions pour comportement incorrect sont des sanctions individuelles; elles demeurent en vigueur pour toute la durée du match et sont enregistrées sur la feuille de match.	21.3, 25.2.2.6
21.4.2	La répétition d'un comportement incorrect par le même membre d'une équipe au cours du même match est sanctionnée progressivement (le membre de l'équipe se voit infliger une sanction plus sévère pour chaque infraction successive).	4.1.1, 21.2, 21.3, Fig.9
21.4.3	L'expulsion ou la disqualification due à une conduite injurieuse ou une agression ne demande pas de sanction préalable.	21.2, 21.3
21.5 COMPORTEMENT INCORRECT AVANT ET ENTRE LES SETS		
	Tout comportement incorrect avant ou entre les sets est sanctionné selon la Règle 21.3 et les sanctions sont appliquées au set suivant.	18.1, 21.2, 21.3
21.6 RÉSUMÉ DES COMPORTEMENTS INCORRECTS ET CARTONS UTILISÉS		
	Avertissement: pas de sanction – 1 ^{ère} étape: avertissement verbal 2 ^{ème} étape: carton jaune	Fig.11 (6a, 6b, 7, 8) 21.1
	Pénalité: sanction – montrer le carton rouge	21.3.1
	Expulsion: sanction – montrer les cartons jaune + rouge ensemble	21.3.2
	Disqualification: sanction – montrer les cartons jaune + rouge séparément	21.3.3



PARTIE 2
SECTION 2:
**LES ARBITRES, LEURS
RESPONSABILITÉS ET
LES GESTES OFFICIELS**

Chapitre 8 LES ARBITRES

Voir Règles

22 CORPS ARBITRAL ET PROCÉDURES

22.1 COMPOSITION

Le corps arbitral pour un match est composé des officiels suivants:

- le 1^{er} arbitre, 23
- le 2^{ème} arbitre, 24
- l'arbitre du défi, 25
- l'arbitre de réserve, 26
- le marqueur, 27, 28
- quatre (deux) juges de ligne. 29

Leur emplacement est indiqué dans le diagramme 10.

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, un arbitre de défi (si le VCS est utilisé), un arbitre de réserve et un assistant marqueur sont obligatoires. 25, 26, 28

22.2 PROCÉDURES

22.2.1 Seuls le 1^{er} et le 2^{ème} arbitre peuvent siffler pendant le match:

- 22.2.1.1 le 1^{er} arbitre donne le signal du service qui commence l'échange de jeu; 6.1.3, 12.3, Fig.11 (1)
- 22.2.1.2 le 1^{er} et le 2^{ème} arbitre sifflent la fin de l'échange, à condition qu'ils soient sûrs qu'une faute ait été commise et qu'ils en aient identifié la nature.
- 22.2.2 Ils peuvent siffler pendant un arrêt de jeu pour indiquer qu'ils autorisent ou repoussent la demande d'une équipe. 5.1.2, 8.2
- 22.2.3 Immédiatement après le coup de sifflet de l'arbitre signalant la fin de l'échange, les arbitres doivent indiquer à l'aide du geste officiel: 22.2.1.2, 30.1
- 22.2.3.1 Si la faute a été sifflée par le 1^{er} arbitre, celui-ci indiquera dans l'ordre:
 - a) l'équipe qui va servir; 12.2.2, Fig.11 (2)
 - b) la nature de la faute;
 - c) le joueur fautif (si nécessaire).

22.2.3.2 Si la faute a été sifflée par le 2^{ème} arbitre, celui-ci indiquera:

- a) la nature de la faute;
- b) le joueur fautif (si nécessaire);
- c) l'équipe qui va servir en suivant le geste du 1^{er} arbitre.

Dans ce cas, le 1^{er} arbitre ne doit indiquer **ni** la nature de la faute **ni** le joueur fautif, mais seulement l'équipe qui va servir.

12.2.2

Fig.11 (2)

22.2.3.3 Dans le cas d'une attaque fautive d'un joueur arrière ou d'un joueur libéro, les deux arbitres indiquent la faute en respectant les règles 22.2.3.1 et 22.2.3.2.

12.2.2, 13.3.3, 13.3.5, 19.3.1.2, 23.3.2.3d, e, Fig.11 (21)

22.2.3.4 Dans le cas d'une double faute, les deux arbitres indiquent dans l'ordre

- a) la nature de la faute;
- b) les joueurs fautifs (si nécessaire);

l'équipe qui va servir comme indiquée par le 1^{er} arbitre.

17.3, Fig.11 (23)

12.2.2, Fig.11 (2)

23 1^{ER} ARBITRE

23.1 EMPLACEMENT

Le 1^{er} arbitre remplit ses fonctions debout sur un podium d'arbitre situé à l'une des extrémités du filet, à l'opposé du marqueur. Sa vue doit se situer approximativement à 50 cm au-dessus du filet.

Fig.1a, Fig.1b, Fig.10

23.2 AUTORITÉ

23.2.1 Le 1^{er} arbitre dirige le match du début à la fin. Il a autorité sur tous les membres du corps arbitral et les membres des équipes.

4.1.1, 6.3

Pendant le match, ses décisions sont souveraines. Il est autorisé à annuler les décisions des autres membres du corps arbitral, s'il juge qu'elles sont erronées.

Il/Elle peut même remplacer un membre du corps arbitral qui ne remplit pas correctement ses fonctions.

23.2.2 Il/elle contrôle également le travail des ramasseurs de ballon et des nettoyeurs rapides.

3.3

23.2.3 Il/Elle a un pouvoir de décision sur toutes les questions du jeu, y compris celles qui ne sont pas prévues par les Règles.

23.2.4 Il/Elle ne doit pas autoriser la discussion de ses décisions.

20.1.2

	Cependant, à la demande du capitaine en jeu, le 1 ^{er} arbitre donnera des explications sur l'application ou l'interprétation des Règles sur lesquelles il a fondé sa décision.	5.1.2.1
	Si le capitaine au jeu n'est pas d'accord avec les explications et choisit de contester une telle décision, il doit immédiatement réserver son droit d'enregistrer cette contestation dès la fin du match. Le 1 ^{er} arbitre doit autoriser ce droit au capitaine au jeu.	5.1.2.1, 5.1.3.2, 25.2.3.2
23.2.5	Le 1 ^{er} arbitre a la responsabilité de décider avant et pendant le match si l'équipement de l'aire de jeu et les conditions permettent ou non de jouer.	Chapitre 1, 23.3.1.1
23.3 RESPONSABILITÉS		
23.3.1	Avant le match, le 1 ^{er} arbitre:	
23.3.1.1	inspecte les conditions de l'aire de jeu, les ballons et les autres équipements;	Chapitre 1, 23.2.5
23.3.1.2	effectue le tirage au sort en présence des capitaines d'équipe;	7.1
23.3.1.3	contrôle l'échauffement des équipes.	7.2
23.3.2	Pendant le match, il/elle est autorisé(e) à:	
23.3.2.1	donner un avertissement aux équipes;	21.1
23.3.2.2	sanctionner les comportements incorrects et les retards de jeu;	16.2, 21.2, Fig.9, Fig.11 (6a, 6b, 7, 8, 25)
23.3.2.3	décider:	
	a) des fautes du serveur et de positions de l'équipe au service, y compris l'écran,	7.5, 12.4, 12.5, 12.7.1, Fig.4, Fig.6, Fig.11 (12, 13, 22)
	b) des fautes de touche du ballon,	9.3, Fig.11 (16, 17, 18)
	c) les fautes au-dessus du filet, et le contact fautif du joueur avec le filet, principalement (mais pas exclusivement) du côté de l'attaquant,	11.3.1, 11.4.1, 11.4.4, Fig.11 (20)
	d) des attaques fautives du libéro ou des joueurs arrières,	13.3.3, 13.3.5, 24.3.2.4, Fig.8, Fig.11 (21)
	e) de la frappe d'attaque effective faites par un joueur sur un ballon situé au-dessus du filet venant d'une passe haute effectuée avec les doigts par le libéro dans sa zone avant,	1.4.1, 13.3.6, 24.3.2.4, Fig.11 (21)
	f) du franchissement complet par le ballon de l'espace inférieur situé sous le filet,	8.4.5, 24.3.2.7, Fig.5a, Fig.11 (22)

g) du contre effectif d'un joueur arrière ou d'une tentative de contre du libéro.	14.6.2, 14.6.6, Fig.11 (12)
h) le ballon qui traverse le plan du filet, vers le terrain adverse, totalement ou partiellement en dehors de l'espace de passage ou qui touche l'antenne de son côté du terrain de jeu	Fig.11 (15)
i) le ballon de service ou la 3 ^{ème} touche qui passe au-dessus ou en dehors de l'antenne de son côté du terrain de jeu.	Fig.11 (15)
23.3.3 A la fin du match il vérifie et signe la feuille de match.	24.3.3, 25.2.3.3

24 2^{ÈME} ARBITRE

24.1 EMPLACEMENT

Le 2^{ème} arbitre remplit ses fonctions debout, hors du terrain de jeu, près du poteau situé du côté opposé et en face du 1^{er} arbitre.

Fig.1a, Fig.1b, Fig.10

24.2 AUTORITÉ

24.2.1 Le 2 ^{ème} arbitre est l'assistant du 1 ^{er} arbitre, mais a aussi son propre champ de compétence.	24.3
Si le 1 ^{er} arbitre devient incapable d'assurer sa tâche, le 2 ^{ème} arbitre peut le/la remplacer.	
24.2.2 Il/Elle peut aussi, sans siffler, signaler les fautes hors de sa compétence, mais ne doit pas insister auprès du 1 ^{er} arbitre.	24.3
24.2.3 Il/Elle contrôle le travail du/des marqueur(s).	25.2, 28.2
24.2.4 Il/Elle contrôle les membres des équipes sur le banc de touche et rapporte au 1 ^{er} arbitre tout comportement incorrect.	4.2.1
24.2.5 Il/Elle contrôle les joueurs dans l'aire d'échauffement.	4.2.3
24.2.6 Il/Elle autorise les interruptions régulières, en contrôle la durée et repousse les demandes non fondées.	15, 15.11, 25.2.2.3
24.2.7 Il/Elle contrôle le nombre des temps-morts et des remplacements utilisés par chaque équipe et signale au 1 ^{er} arbitre et à l'entraîneur concerné le 2 ^{ème} temps-mort et les 5 ^{èmes} et 6 ^{èmes} remplacements de joueurs.	15.1, 25.2.2.3
24.2.8 En cas de blessure d'un joueur, il/elle autorise le remplacement exceptionnel ou accorde un temps de récupération de 3 minutes.	15.7, 17.1.2
24.2.9 Il/Elle vérifie l'état du sol, principalement dans la zone avant. Il vérifie aussi pendant le match que les ballons remplissent toujours les conditions réglementaires.	1.2.1, 3
24.2.10 Pour les compétitions de la FIVB, les compétitions mondiales et les compétitions officielles, le devoir enregistré sous 24.2.5 est effectué par l'arbitre de réserve.	26.2.6

24.3 RESPONSABILITÉS		
24.3.1	Au début de chaque set, au changement de camp dans le set décisif et chaque fois que c'est nécessaire, le 2 ^{ème} arbitre vérifie que les positions effectives des joueurs sur le terrain correspondent à celles inscrites sur les fiches de position.	5.2.3.1, 7.3.2, 7.3.5, 18.2.2
24.3.2	Pendant le match, il/elle décide, siffle et signale:	
24.3.2.1	la pénétration dans le terrain adverse et l'espace sous le filet,	1.3.3, 11.2, Fig.5a, Fig.11 (13)
24.3.2.2	les fautes de position de l'équipe en réception,	7.5, Fig.4, Fig.11 (13)
24.3.2.3	le contact fautif d'un joueur avec le filet prioritairement (mais pas exclusivement) du côté du contre et avec l'antenne située de son côté du terrain,	11.3.1
24.3.2.4	le contre effectif effectué par un joueur de la ligne arrière ou une tentative de contre du Libéro, ou une attaque fautive effectuée par un joueur arrière ou par le libéro,	13.3.3, 14.6.2, 14.6.6, 23.3.2.3d, e, g, Fig.8, Fig.11 (12, 21)
24.3.2.5	le contact du ballon avec un objet extérieur,	8.4.2, 8.4.3, Fig.11 (15)
24.3.2.6	le contact du ballon avec le sol lorsque le 1 ^{er} arbitre n'est pas en position de voir ce contact,	8.3
24.3.2.7	le ballon franchissant le plan du filet, totalement ou partiellement à l'extérieur de l'espace de passage en direction du camp adverse ou son contact avec l'antenne située de son côté du terrain de jeu.	8.4.3, 8.4.4, Fig.5a, Fig.11 (15)
24.3.2.8	le ballon de service ou la 3 ^{ème} touche qui passe au-dessus ou en dehors de l'antenne de son côté du terrain de jeu.	Fig.11 (15)
24.3.3	A la fin du match, il vérifie et signe la feuille de match.	23.3.3, 25.2.3.3

25 ARBITRE DU CHALLENGE

Pour les compétitions FIVB, mondiales et officielles, si le système de défi vidéo (VCS) est utilisé, un arbitre de défi est obligatoire.

25.1 EMPLACEMENT	
	L'arbitre du défi exerce ses fonctions dans la cabine du défi, à un endroit distinct déterminé par le délégué technique de la FIVB.
25.2 RESPONSABILITÉS	
25.2.1	Il/elle supervise le processus de contestation et s'assure qu'il se déroule conformément au règlement de contestation en vigueur.

- 25.2.2 L'arbitre du défi doit porter une tenue officielle d'arbitre dans l'exercice de ses fonctions.
- 25.2.3 Après le processus de contestation, il informe le 1^{er} arbitre de la nature de la faute.
- 25.2.4 A la fin du match, il/elle signe la feuille de match.

26 ARBITRE DE RÉSERVE

Pour les compétitions FIVB, mondiales et officielles, un arbitre de réserve est obligatoire.

26.1 EMPLACEMENT

L'arbitre de réserve exerce ses fonctions en se plaçant à un endroit distinct déterminé par le plan du terrain de la FIVB.

26.2 RESPONSABILITÉS

L'arbitre de réserve est tenu de:

- 26.2.1 porter un uniforme officiel d'arbitre dans l'exercice de ses fonctions;
- 26.2.2 remplacer le 2^{ème} arbitre en cas d'absence ou d'incapacité à poursuivre son travail ou si le 2^{ème} arbitre est devenu le 1^{er} arbitre;
- 26.2.3 contrôler les plaquettes de remplacement (si elles sont utilisées), avant le match et entre les sets;
- 26.2.4 vérifier le fonctionnement des tablettes de banc avant et entre les sets, s'il y a un problème;
- 26.2.5 aider le 2^{ème} arbitre à maintenir la zone libre libre; 1.1
- 26.2.6 aider le 2^{ème} arbitre à ordonner au membre de l'équipe expulsé/disqualifié de se rendre au vestiaire de l'équipe; 21.3.2.1,
21.3.3.1
- 26.2.7 contrôler les joueurs remplaçants dans la zone d'échauffement et sur le banc de touche; 1.4.5, 24.2.5,
24.2.10
- 26.2.8 apporter au 2^{ème} arbitre quatre ballons de match, immédiatement après la présentation des joueurs partants et donner au 2^{ème} arbitre un ballon de match après avoir vérifié la position debout des joueurs; 24.3.1
- 26.2.9 assister le 2^{ème} arbitre pour guider le travail des essayeurs de terrain. 23.2.2

27 MARQUEUR		
27.1	EMPLACEMENT	
	Le marqueur remplit ses fonctions assis à la table de marque située du côté opposé et en face du 1 ^{er} arbitre.	Fig.1a, Fig.1b, Fig.10
27.2	RESPONSABILITÉS	
	Il complète la feuille de match conformément aux Règles en coopérant avec le 2 ^{ème} arbitre.	
	Il utilise un buzzer ou tout autre dispositif sonore pour notifier des irrégularités ou donner des signaux aux arbitres sur la base de ses responsabilités.	
27.2.1	Avant le match et un set, le marqueur:	
27.2.1.1	inscrit les données du match et des équipes, ainsi que le nom et le numéro du Libéro, selon les procédures en vigueur et recueille les signatures des capitaines et des entraîneurs;	4.1, 5.1.1, 5.2.2, 7.3.2, 19.1.2, 19.4.2.6
27.2.1.2	enregistre les formations de départ de chaque équipe à partir des fiches de position (ou vérifie les données encodées électroniquement);	5.2.3.1, 7.3.2
	S'il/elle ne reçoit pas à temps les fiches de position, il doit en informer immédiatement le 2 ^{ème} arbitre;	5.2.3.1
27.2.2	Pendant le match, le marqueur:	
27.2.2.1	enregistre les points marqués;	6.1
27.2.2.2	contrôle l'ordre de rotation au service et signale toute erreur immédiatement après la frappe du service;	12.2
27.2.2.3	est en charge pour accepter et enregistrer les remplacements de joueur en actionnant le buzzer, il en contrôle le nombre et inscrit les remplacements et les temps-morts en informant le 2 ^{ème} arbitre;	15.1, 15.4.1, 15.10.3.3, 24.2.6, 24.2.7
27.2.2.4	signale aux arbitres une demande d'interruption qui ne serait pas fondée;	15.11
27.2.2.5	annonce aux arbitres les fins de set et la marque du 8 ^{ème} point dans le set décisif;	6.2, 15.4.1, 18.2.2
27.2.2.6	enregistre les avertissements pour méconduite, les sanctions et les demandes non-fondées;	15.11.3, 16.2, 21.3
27.2.2.7	enregistre tous les autres événements selon les instructions du 2 ^{ème} arbitre, c'est-à-dire les remplacements exceptionnels, les temps de récupération, les interruptions prolongées, les interférences extérieures, les redésignations, etc;	15.7, 17.1.2, 17.2, 17.3, 19.4
27.2.2.8	contrôle l'intervalle entre les sets.	18.1
27.2.3	A la fin du match, le marqueur:	

- | | | |
|----------|---|--------------------------|
| 27.2.3.1 | inscrit le résultat final; | 6.3 |
| 27.2.3.2 | en cas de réclamation avec l'autorisation préalable du 1 ^{er} arbitre, écrit ou permet au capitaine d'équipe ou de jeu d'écrire sur la feuille de match une déclaration sur l'incident ayant été contesté; | 5.1.2.1, 5.1.3.2, 23.2.4 |
| 27.2.3.3 | après avoir signé lui-même la feuille de match, recueille les signatures des capitaines d'équipe, puis celles des arbitres. | 5.1.3.1, 23.3.3, 24.3.3 |

28 MARQUEUR ASSISTANT

28.1 EMPLACEMENT

Le marqueur assistant remplit ses fonctions assis à côté du marqueur à la table de marque.

Pour les compétitions FIVB, mondiales et officielles, un marqueur assistant est obligatoire.

22.1, Fig.1a,
Fig.1b, Fig. 10

28.2 RESPONSABILITÉS

Il/elle enregistre les changements impliquant le Libéro.

Il/elle aide le marqueur dans l'exercice de ses fonctions administratives.

Si le marqueur ne peut pas continuer son travail, le marqueur assistant remplace le marqueur.

28.2.1 Avant le match et un set, le marqueur assistant:

28.2.1.1 prépare la feuille de contrôle du Libéro,

28.2.1.2 prépare la feuille de réserve du match.

28.2.2 Pendant le match, le marqueur assistant:

28.2.2.1 enregistre les détails de changement du Libéro;

28.2.2.2 informe les arbitres de toutes les fautes de remplacement du Libéro, en actionnant le buzzer;

28.2.2.3 fait fonctionner le tableau d'affichage manuel sur la table du marqueur;

28.2.2.4 vérifie que les tableaux d'affichage correspondent;

28.2.2.5 si nécessaire, remet à jour la feuille de réserve du match et la donne au marqueur.

28.2.3 A la fin du match le marqueur assistant:

28.2.3.1 signe la feuille de contrôle du Libéro et la présente pour vérification;

19.3

19.3.1.1, 19.4

19.3.2

27.2.2.1

27.2.1.1

28.2.3.2 signe la feuille de match.

Pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles, utilisant une feuille de match électronique, le marqueur-assistant agit avec le marqueur pour annoncer les remplacements, pour renseigner au 2^{ème} arbitre quelle équipe demande une interruption et identifie les changements du libéro.

29 JUGES DE LIGNE

29.1 EMPLACEMENT

Si seulement deux juges de ligne sont utilisés, ils se tiennent aux coins du terrain les plus proches de la main droite de chaque arbitre, en diagonale à 1 ou 2 m du coin.

Chacun d'entre eux contrôle à la fois la ligne de fond et la ligne latérale.

Pour les compétitions FIVB, mondiales et officielles, si quatre juges de ligne sont utilisés, ils se tiennent dans la zone libre à 1 à 3 m de chaque coin du terrain, sur le prolongement imaginaire de la ligne qu'ils contrôlent.

Fig.1a, Fig.1b,
Fig.10

Fig.10

29.2 RESPONSABILITÉS

29.2.1 Les juges de ligne remplissent leurs fonctions en utilisant un fanion (40 x 40 cm) pour signaler:

Fig.12

29.2.1.1 le ballon "dedans" (in) et "dehors" (out) chaque fois que le ballon tombe près de leur(s) ligne(s);

8.3, 8.4,
Fig.12 (1, 2)

29.2.1.2 les ballons "dehors" touchés par l'équipe recevant le ballon;

8.4, Fig.12 (3)

29.2.1.3 le ballon qui touche l'antenne, le ballon de service et la 3^{ème} touche d'équipe qui franchissent le filet à l'extérieur de l'espace de passage, etc.;

8.4.3, 8.4.4,
10.1.1, Fig.5a,
Fig.12 (4)

29.2.1.4 tout joueur (en dehors du serveur) qui empiéterait sur l'extérieur de son camp au moment de la frappe de service;

7.4, 12.4.3,
Fig.12 (4)

29.2.1.5 les fautes de pied du serveur;

12.4.3

29.2.1.6 tout contact avec les 80cm supérieurs de l'antenne située de son côté du terrain par tout joueur pendant l'action de jouer le ballon ou interférant sur le jeu;

11.3.1, 11.4.4,
Fig.3, Fig.12 (4)

29.2.1.7 Le ballon passant en dehors de l'espace de passage dans le camp adverse ou touchant l'antenne de son côté.

10.1.1, Fig.5a,
Fig.12 (4)

29.2.2 A la demande du 1^{er} arbitre, un juge de ligne doit répéter son geste.

30 GESTES OFFICIELS**30.1 GESTES DES ARBITRES**

Les arbitres doivent faire le geste officiel pour indiquer les raisons de leur coup de sifflet (nature de la faute sifflée, ou de l'interruption autorisée). Le geste est soutenu pendant un instant et s'il est fait d'une seule main cette main correspond au côté de l'équipe fautive ou de l'équipe qui a fait la demande.

Fig.11

30.2 GESTES DES JUGES DE LIGNE

Les juges de ligne doivent indiquer au moyen du signal de drapeau officiel la nature de la faute commise, et le maintenir un moment.

Fig.12







PARTIE 2
SECTION 3:
FIGURES



FIGURE 1a: AIRE DE COMPÉTITION / AIRE DE CONTRÔLE

Règles concernées: 1, 1.4.5, 4.2.1, 4.2.3.1, 15.4.2, 21.3.2.1, 21.3.3.1, 27.1, 28.1
(...) Valeurs valables pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles

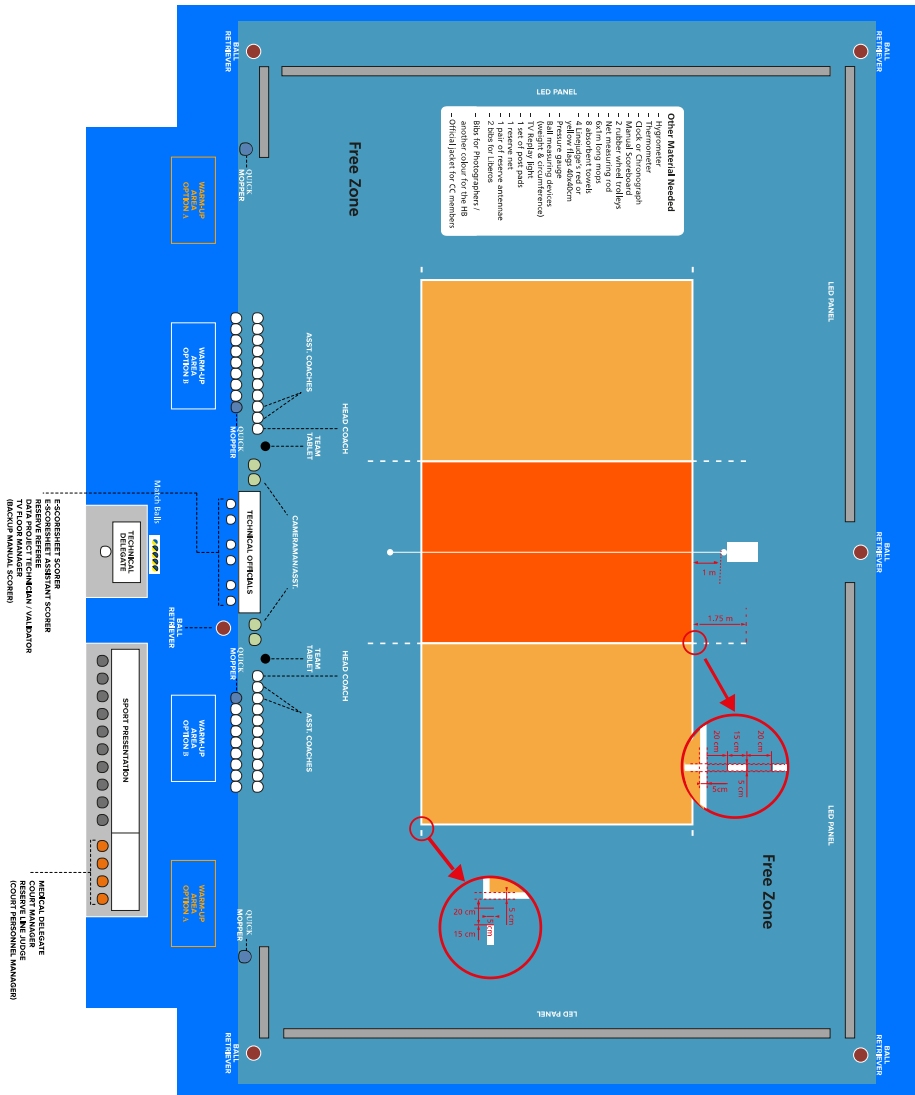


FIGURE 1b: AIRE DE JEU

Règles concernées: 1, 1.4, 1.4.2, 1.4.3, 1.4.4, 1.4.5, 4.2.1, 4.2.3.1, 15.10.1, 19.3.1.4, 19.3.2.7, 23.1, 24.1, 27.1, 28.1

(...) Valeurs valables pour les compétitions FIVB, Mondiales et Officielles

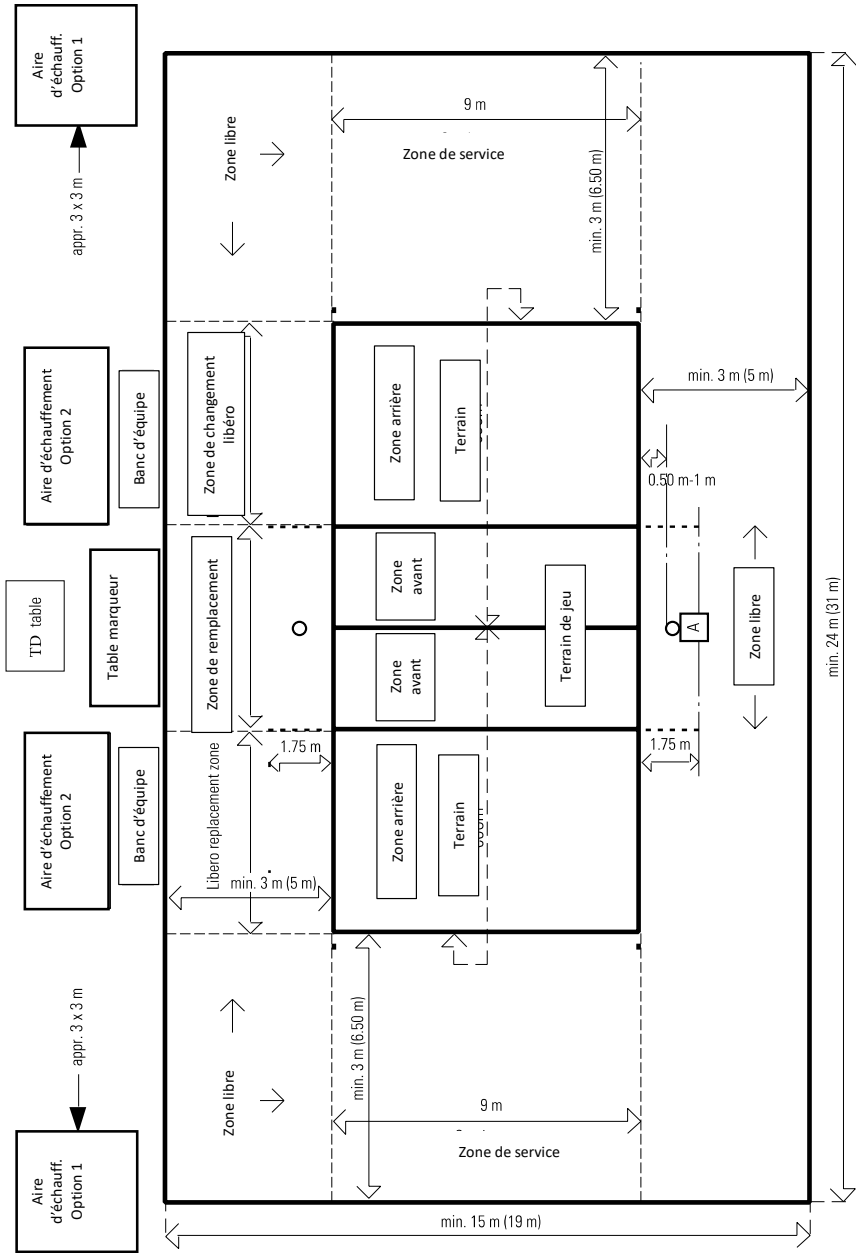


FIGURE 2: LE TERRAIN DE JEU

Règles concernées : 1.1.1, 1.3, 1.3.3, 1.4.1

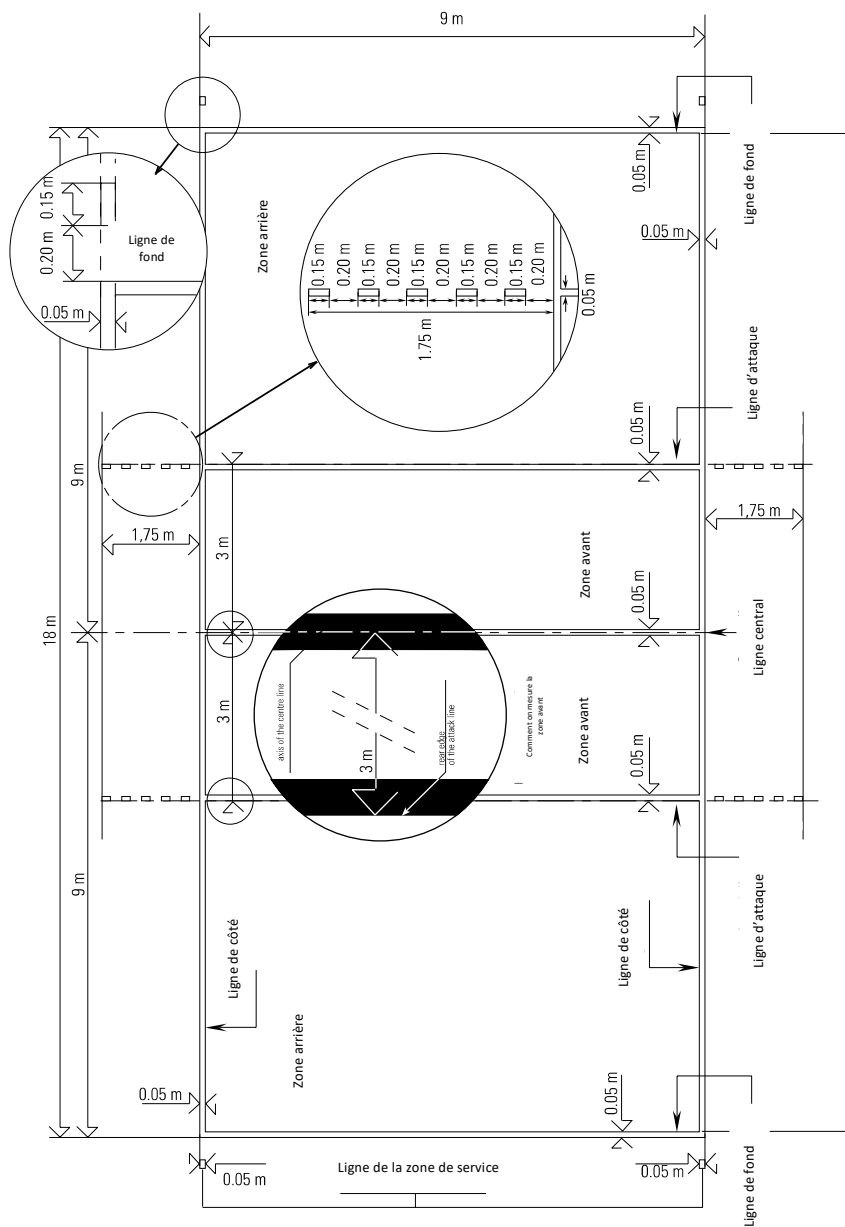


FIGURE 3: DESSIN DU FILET

Règles concernées: 2, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5.1, 11.3.1, 11.3.2, 29.2.1.6

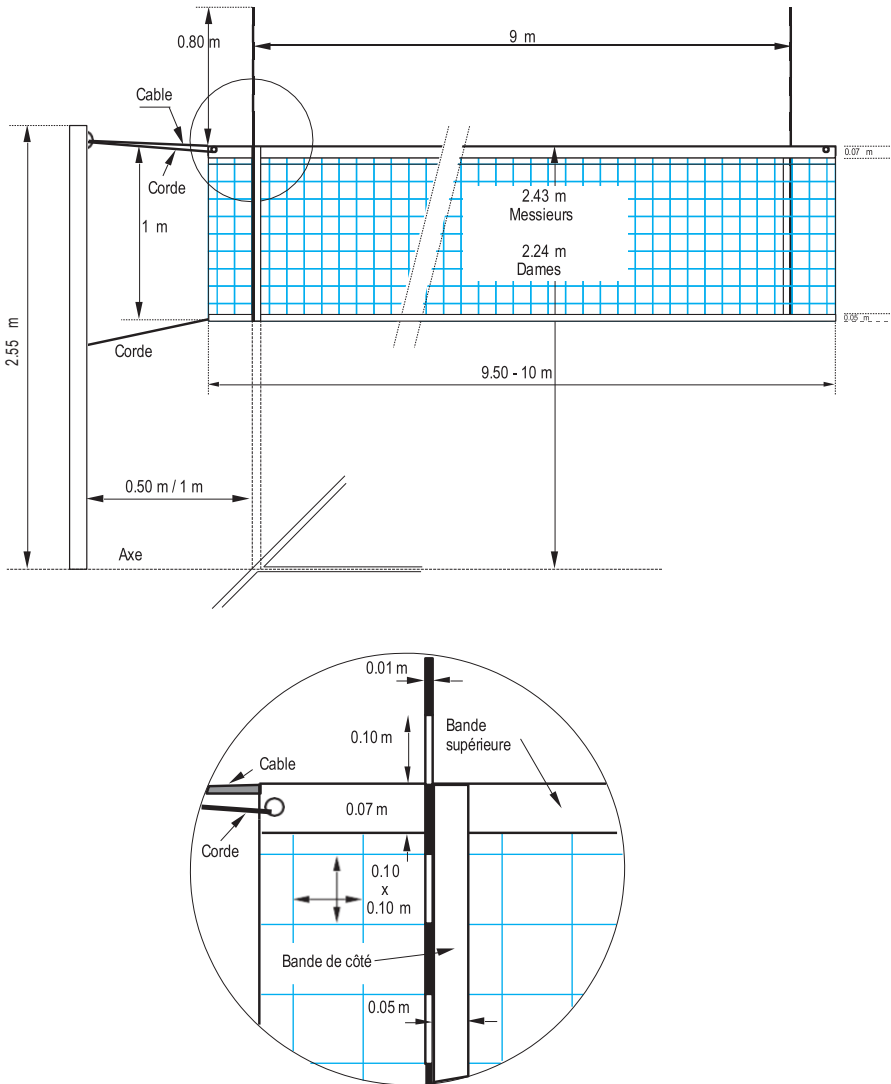
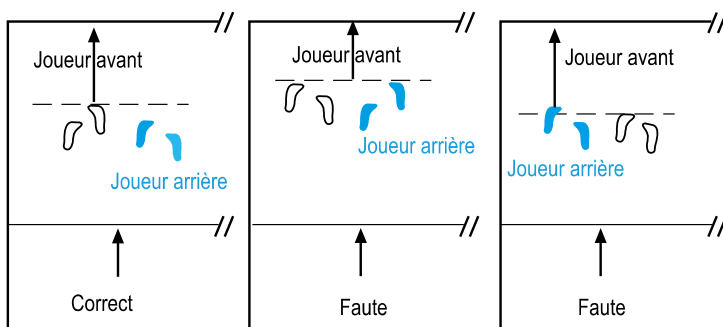


FIGURE 4: POSITION DES JOUEURS

Règles concernées: 7.4, 7.4.3, 7.5, 23.3.2.3a, 24.3.2.2

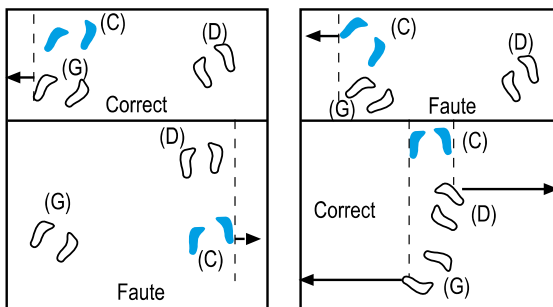
Exemple A:

Détermination des positions entre un joueur de la zone avant et le joueur correspondant en zone arrière.



Exemple B:

Détermination des positions entre joueurs de la même rangée



- (C) = Joueur du centre
- (D) = Joueur de droite
- (G) = Joueur de gauche

FIGURE 5a: BALLON TRAVERSANT LE PLAN VERTICAL DU FILET VERS LE CAMP ADVERSE

Règles concernées: 2.4, 8.4.3, 8.4.4, 8.4.5, 10.1.1, 10.1.3, 24.3.2.7, 29.2.1.3, 29.2.1.7

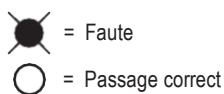
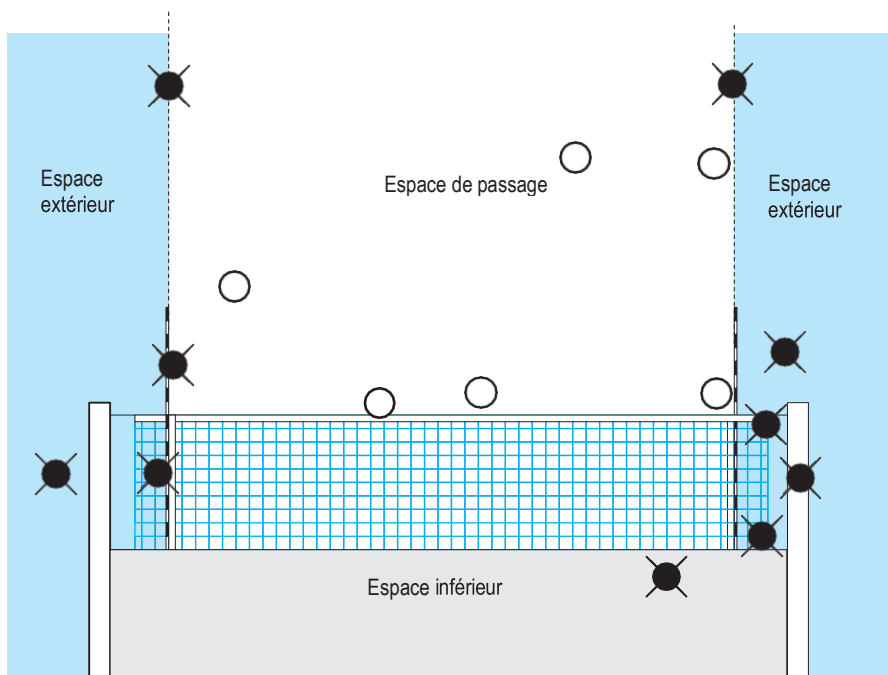


FIGURE 5b: BALLON TRAVERSANT LE PLAN VERTICAL DU FILET VERS LA ZONE LIBRE ADVERSE

Règles concernées: 10.1.2, 10.1.2.2, 24.3.2.7

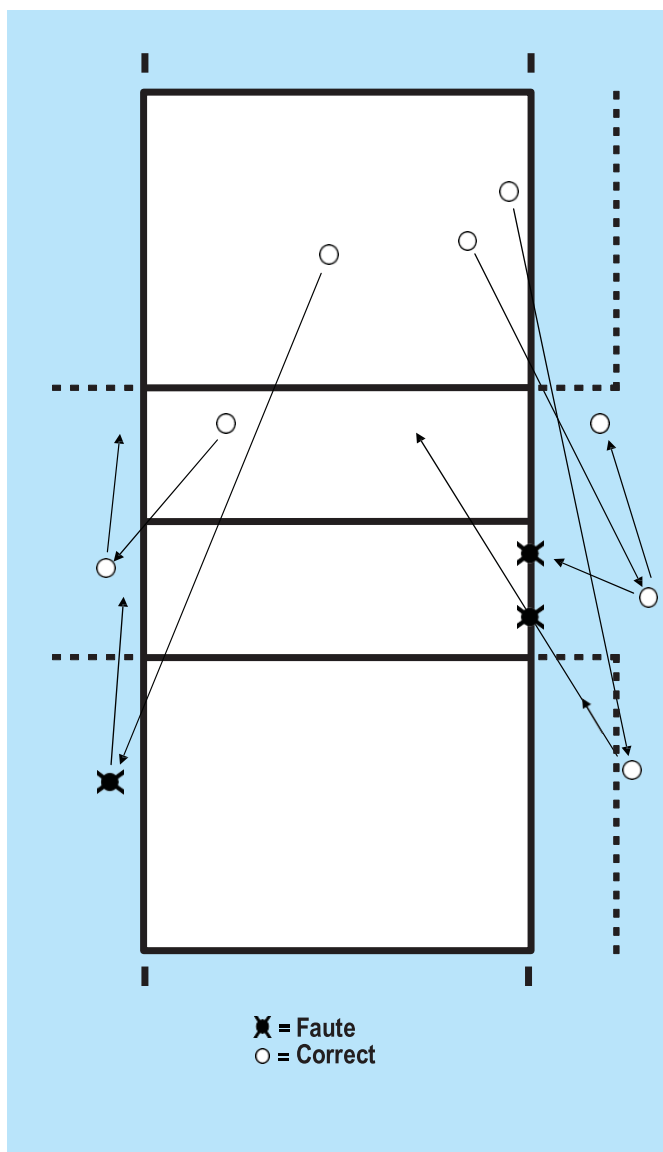


FIGURE 6: ÉCRAN COLLECTIF

Règles concernées: 12.5, 12.5.2, 23.3.2.3a

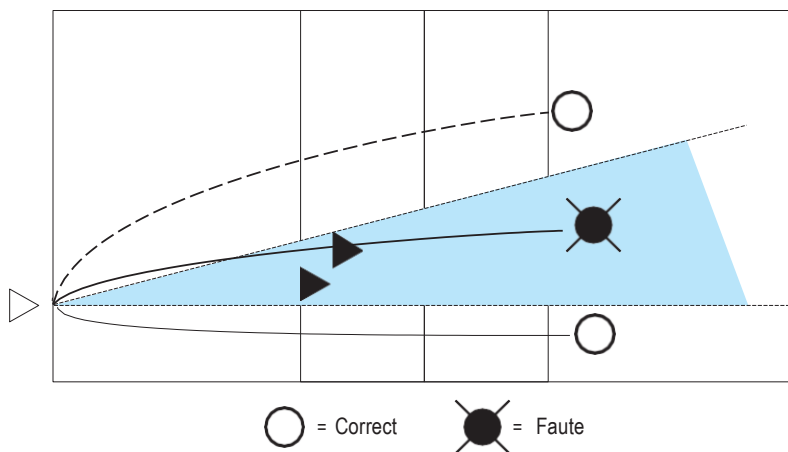


FIGURE 7: CONTRE EFFECTIF

Règle concernée: 14.1.3

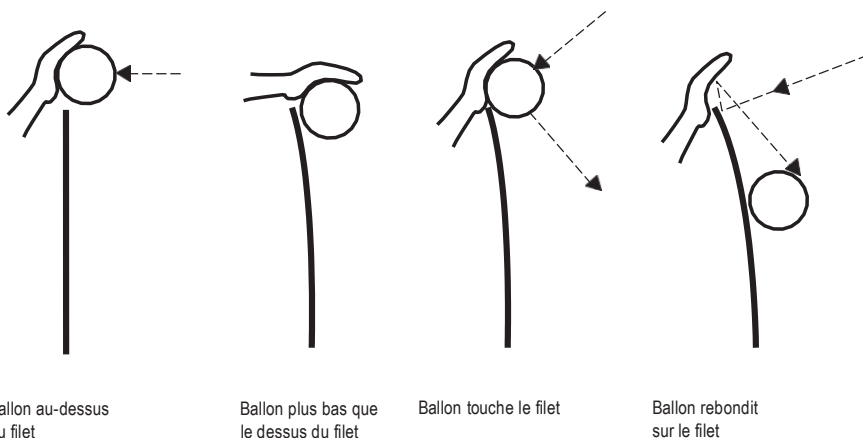


FIGURE 8: ATTAQUE DU JOUEUR DE LA LIGNE ARRIÈRE

Règles concernées: 13.2.2, 13.2.3, 23.3.2.3d, 24.3.2.4

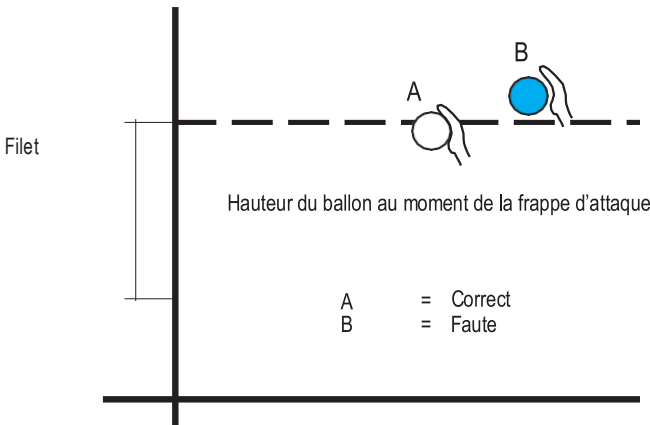
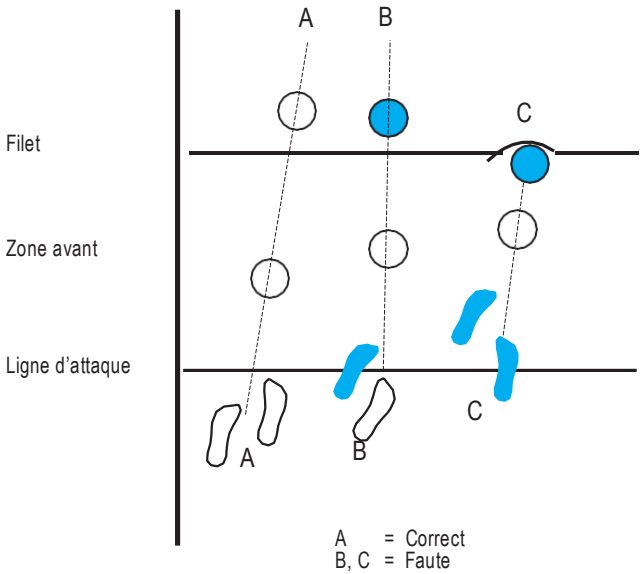


FIGURE 9: ÉCHELLES DES SANCTIONS ET CONSÉQUENCES

Règles concernées: 16.2, 21.3, 21.4.2

9a: ÉCHELLE DES SANCTIONS POUR COMPORTEMENT INCORRECT

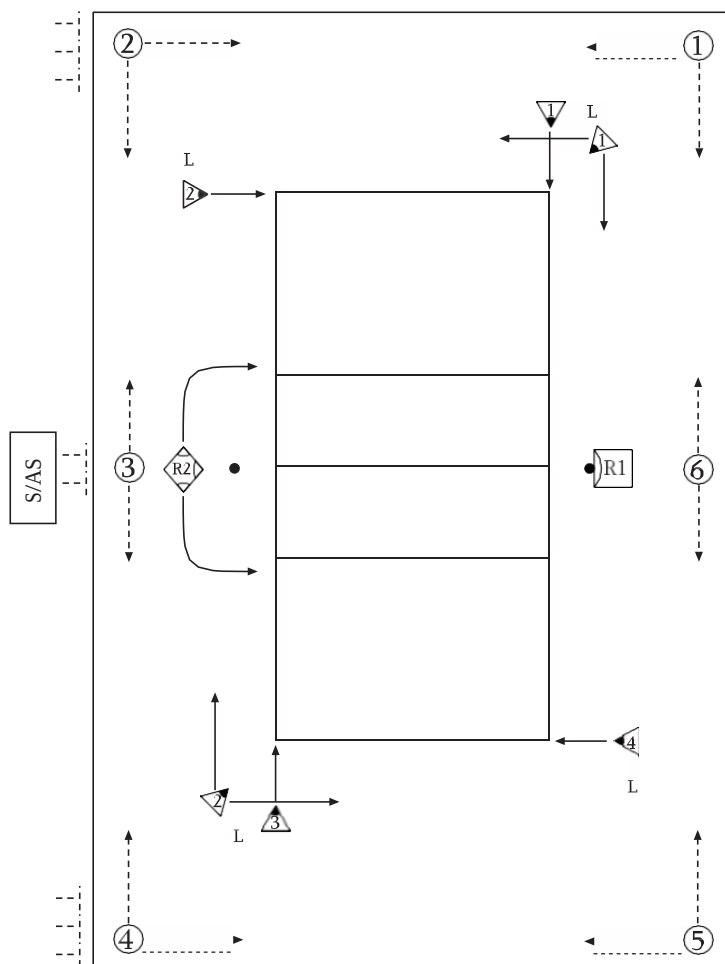
CATÉGORIES	OCCASION	FAUTIF	SANCTION	CARTONS	CONSÉQUENCE
Comportement Incorrect Mineur	Etape 1	Tout membre	Non considéré comme une sanction	Aucun	Uniquement préventif
	Etape 2			Jaune	
	Toute répétition		Pénalisation	comme ci-dessous	comme ci-dessous
Conduite grossière	1ère	Tout membre	Pénalisation	Rouge	Un point et le service pour l'adversaire
	2ème	Même membre	Expulsion	Rouge + jaune conjointement	Le membre de l'équipe doit se rendre dans le vestiaire de l'équipe pour le reste du set.
	3ème	Même membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le membre de l'équipe doit se rendre au vestiaire de l'équipe pour le reste du match.
Conduite injurieuse	1ère	Tout membre	Expulsion	Rouge + jaune conjointement	Le membre de l'équipe doit se rendre au vestiaire de l'équipe pour le reste du set.
	2ème	Même membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le membre de l'équipe doit se rendre au vestiaire de l'équipe pour le reste du match.
Aggression	1ère	Tout membre	Disqualification	Rouge + Jaune séparément	Le membre de l'équipe doit se rendre au vestiaire de l'équipe pour le reste du match.

9b: ÉCHELLE DES SANCTIONS POUR RETARD DE JEU

CATÉGORIES	OCCASION	FAUTIF	SANCTION	CARTONS	CONSÉQUENCE
Retard	Première	Tout membre de l'équipe	Avertissement de retard	Signal n° 25 avec carton jaune	Prévention – pas de sanction
	Deuxième et suivants	Tout membre de l'équipe	Sanction pour retard	Signal n° 25 avec carton rouge	Un point et un service à l'adversaire

FIGURE 10: EMBLACEMENT DU CORPS ARBITRAL ET DE LEURS ASSISTANTS

Règles concernées: 3.3, 23.1, 24.1, 27.1, 28.1, 29.1



- R1 = premier arbitre
- ◆ R2 = Deuxième arbitre
- S/AS = Marqueur/Assistant marqueur
- ▶ = juges de ligne (numérotés 1-4 or 1-2)
- ④ = Ramasseurs de balle (numérotés 1-6)
- | = Essuyeurs de terrain

FIGURE 11: GESTES OFFICIELS DES ARBITRES

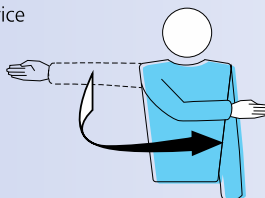
Légende: **P** **S** Arbitre(s) qui doivent montrer le signal selon leurs responsabilités habituelles

(P)**(S)** Arbitre(s) qui montrent le signal dans des situations spéciales

1 AUTORISATION DE SERVIR

Règles concernées: 12.3, 22.2.1.1

Déplacer la main pour indiquer la direction du service

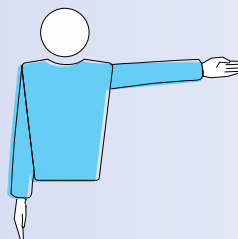


P

2 ÉQUIPE AU SERVICE

Règles concernées: 22.2.3.1, 22.2.3.2, 22.2.3.4

Étendre le bras du côté de l'équipe qui devra servir

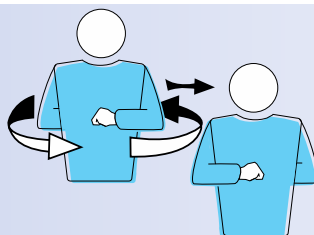


P **S**

3 CHANGEMENT DE CAMP

Règle concernée: 18.2

Lever les avant-bras en avant et en arrière et les tourner autour du corps

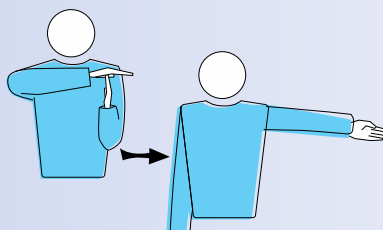


P

4 TEMPS-MORTS

Règle concernée: 15.4.1

Poser la paume d'une main sur les doigts de l'autre, tenue verticalement (forme du T) et indiquer ensuite l'équipe demandeuse



P **S**

5 REMPLACEMENT

Règles concernées: 15.5.1, 15.5.2, 15.8

Rotation d'un avant-bras autour de l'autre



P S

6a AVERTISSEMENT POUR COMPORTEMENT INCORRECT

Règle concernée: 21.1, 21.6, 23.3.2.2

Montrer un carton jaune pour l'avertissement



P

6b PÉNALITÉ POUR COMPORTEMENT INCORRECT

Règles concernées: 21.3.1, 21.6, 23.3.2.2

Montrer un carton rouge pour la pénalisation

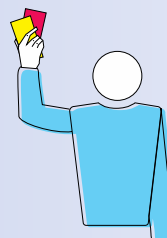


P

7 EXPULSION

Règles concernées: 21.3.2, 21.6, 23.3.2.2

Montrer les deux cartons joints pour l'expulsion

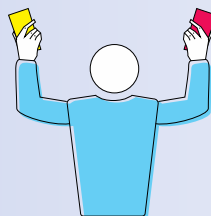


P

8 DISQUALIFICATION

Règles concernées: 21.3.3, 21.6, 23.3.2.2

Montrer les cartons jaune et rouge dans deux mains séparées pour une disqualification



P

9 FIN DE SET (OU DE MATCH)

Règles concernées: 6.2, 6.3

Croiser les avant-bras devant la poitrine, les mains ouvertes

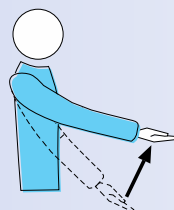


P S

10 BALLON NON LANCÉ OU LÂCHÉ PENDANT LA FRAPPE DE SERVICE

Règle concernée: 12.4.1

Lever le bras tendu, la paume de la main vers le haut

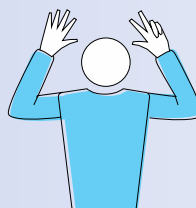


P

11 RETARD AU SERVICE

Règle concernée: 12.4.4

Lever huit doigts écartés



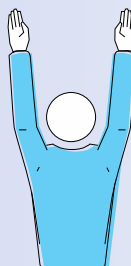
P

12 FAUTE DE CONTRE

Règles concernées: 12.5, 12.6.2.3, 14.6.3, 19.3.1.3, 23.3.2.3a, g, 24.3.2.4

Lever verticalement les deux bras,
les paumes vers l'avant

P S



13 FAUTE DE POSITION OU DE ROTATION

Règles concernées: 7.5, 7.7, 23.3.2.3a, 24.3.2.2

Faire un mouvement circulaire avec l'index

P S

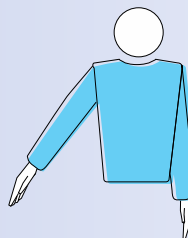


14 BALLON "DEDANS" (IN)

Règle concernée: 8.3

Etendre le bras et les doigts vers le sol

P S

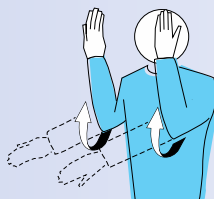


15 BALLON "DEHORS" (OUT)

Règles concernées: 8.4.1, 8.4.2, 8.4.3, 8.4.4, 24.3.2.5, 24.3.2.7, 24.3.2.8

Lever les avant-bras verticalement,
les mains ouvertes et les paumes vers soi

P S



16 BALLON TENU

Règles concernées: 9.2.2, 9.3.3, 23.3.2.3b

Lever lentement l'avant-bras,
la paume de la main vers le haut

P

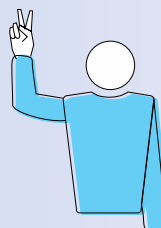


17 DOUBLE CONTACT

Règles concernées: 9.3.4, 23.3.2.3b

Lever deux doigts écartés

P

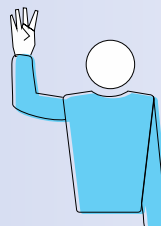


18 QUATRE TOUCHES

Règles concernées: 9.3.1, 23.3.2.3b

Lever quatre doigts écartés

P

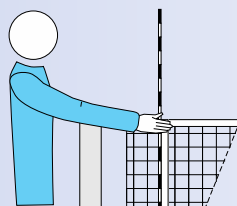


19 FILET TOUCHÉ PAR LE JOUEUR - AU SERVICE LE BALLON TOUCHE LE FILET ENTRE LES ANTENNES ET NE FRANCHIT PAS L'ESPACE DE PASSAGE

Règles concernées: 11.4.4, 12.6.2.1

Indiquer le côté approprié du filet avec
la main correspondante

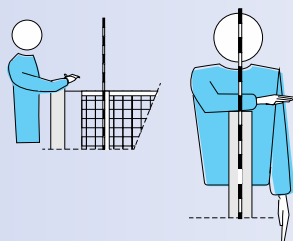
P S



20 FRANCHISSEMENT PAR DESSUS LE FILET

Règles concernées: 11.4.1, 13.3.1, 14.3, 14.6.1, 23.3.2.3c

Placer une main au-dessus du filet,
paume vers le bas



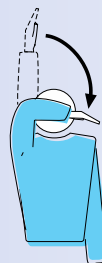
P

21 FAUTE D'ATTAQUE

Règles concernées:

- d'un joueur arrière, un libéro ou sur le service adverse:
13.3.3, 13.3.4, 13.3.5, 23.3.2.3d, e, 24.3.2.4
- sur passe en touche haute avec les doigts d'un libéro dans sa zone avant:
13.3.6

Effectuer un mouvement de haut en bas avec l'avant-bras,
la main ouverte



P S

22 PÉNÉTRATION DANS LE CAMP ADVERSE

BALLON FRANCHISSANT L'ESPACE SOUS LE FILET

JOUEUR AU SERVICE TOUCHE LE CAMP (LIGNE DE FOND)

JOUEUR SORT DE SON CAMP AU MOMENT DE LA FRAPPE DU SERVICE

Règles concernées: 8.4.5, 11.2.2, 12.4.3, 23.3.2.3a, f, 24.3.2.1

Montrer du doigt la ligne centrale ou la ligne concernée



P S

23 DOUBLE FAUTE ET ÉCHANGE À REJOUER

Règles concernées: 6.1.2.2, 17.2, 22.2.3.4

Lever verticalement les deux pouces



P

24 BALLON TOUCHÉ

Règles concernées: 23.3.2.3b, 24.2.2

Frotter avec la paume d'une main les doigts de l'autre placés en position verticale

P



25 AVERTISSEMENT OU PÉNALISATION POUR RETARD DE JEU

Règles concernées: 15.11.3, 16.2.2, 16.2.3, 23.3.2.2

Couvrir le poignet avec un carton jaune (avertissement) ou avec un carton rouge (pénalisation)

P

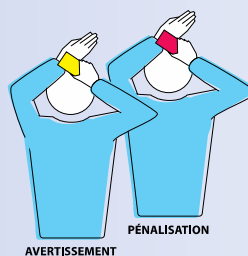


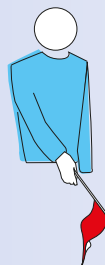
FIGURE 12: GESTES OFFICIELS DES JUGES DE LIGNE

1 BALLON "DEDANS" (IN)

Règle concernée: 8.3, 29.2.1.1

Pointer le fanion vers le sol

L

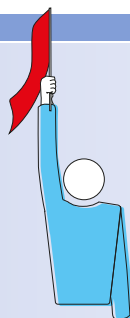


2 BALLON "DEHORS" (OUT)

Règles concernées: 8.4.1, 29.2.1.1

Lever le fanion verticalement

L

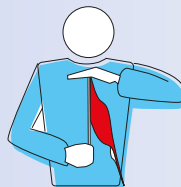


3 BALLON TOUCHÉ

Règle concernée: 29.2.1.2

Lever le fanion et toucher le dessus avec la paume de la main libre

L

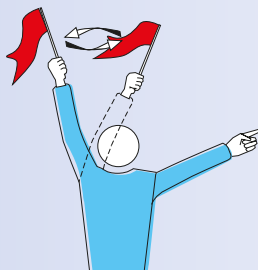


4 FAUTES DANS L'ESPACE DE PASSAGE, BALLON TOUCHANT UN OBJET EXTÉRIEUR OU FAUTE DE PIED PAR N'IMPORTE QUEL JOUEUR DURANT LE SERVICE

Règles concernées: 8.4.2, 8.4.3, 8.4.4, 12.4.3, 29.2.1.3, 29.2.1.4, 29.2.1.6, 29.2.1.7

Agiter le fanion au-dessus de la tête et montrer du doigt l'antenne ou la ligne concernée

L



5 JUGEMENT IMPOSSIBLE

Lever et croiser les bras et les mains devant la poitrine



L



PARTIE 3

DÉFINITIONS

AIRE DE CONTRÔLE DE LA COMPÉTITION

L'Aire de Contrôle de la Compétition est un couloir autour du terrain de jeu et de la zone libre qui inclut tous les espaces à la hauteur des barrières extérieures ou des clôtures de délimitation. Voir figure 1a.

ZONES

Toutes les sections à l'intérieur de l'aire de jeu (entre autres le terrain de jeu et la zone libre) et définies par les Règles de Jeu dans un but spécifique (ou avec des restrictions spéciales). Ceci comprend: la zone avant, la zone de service, la zone de remplacement, la zone libre, la zone arrière et la zone de remplacement du Libéro.

AIRES

Ce sont des parties du sol hors de la zone libre, identifiées par la règle pour une fonction spécifique. Cela comprend la zone d'échauffement et la zone de pénalité.

ESPACE INFÉRIEUR

C'est l'espace défini dans sa partie supérieure par le bas du filet et la corde le joignant aux poteaux, sur les côtés par les poteaux et au sol par la surface de jeu.

ESPACE DE PASSAGE

L'espace de passage est défini par:

- la bande horizontale en haut du filet
- les antennes et leur extension
- le plafond

Le ballon doit atteindre le terrain de l'adversaire par l'espace de passage.

ESPACE EXTÉRIEUR

L'espace extérieur est le plan vertical du filet en dehors des espaces de passage et inférieur.

ZONE DE REMPLACEMENT

C'est la partie de la zone libre où doivent se passer les changements de joueurs.

SAUF ACCORD DE LA FIVB

Cet état de fait reconnaît que même s'il y a des règles et des standards dans les équipements et le matériel, il y a des occasions où des dispositions particulières peuvent être prises par la FIVB dans le but de promouvoir le jeu ou de tester de nouvelles conditions.

STANDARDS FIVB

Les spécifications ou les limites techniques définies par la FIVB à l'égard des fabricants d'équipements.

AIRE DE PÉNALITÉ

Dans chaque hall de compétition il y a une aire de pénalité déterminée derrière le prolongement de la ligne arrière, hors de la zone libre et qui devrait être placée à 1,5m minimum derrière le banc des équipes.

FAUTE

- a) une action de jeu contraire aux règles
- b) une violation des règles en dehors d'une action de jeu

DRIBBLER

Dribbler signifie faire rebondir le ballon (habituellement utilisé en préparation du service). D'autres actions préparatoires au service peuvent aussi comprendre (entre autres) le passage du ballon d'une main à l'autre.

RAMASSEURS DE BALLON ET ESSUYEURS

Ce sont les personnes responsables de la fluidité du jeu en faisant rouler les ballons vers la zone de service entre les échanges de jeu.

Les « essuyeurs » (moppers) sont les personnes chargées de garder le sol propre et sec. Ils essuient le terrain avant le match, entre les sets et si nécessaire après chaque échange.

RALLY POINT

C'est le système de comptage qui permet de marquer un point à chaque échange gagné.

INTERVALLE

Le temps entre deux sets.

Le changement de camp dans le 5^{ème} set décisif n'est pas considéré comme un intervalle.

REDÉSIGNATION

C'est l'action par laquelle un Libéro qui ne peut continuer à jouer ou qui est déclaré par l'équipe inapte à jouer, laisse son rôle à n'importe quel autre joueur (sauf celui dont il avait pris la place) qui ne se trouve pas sur le terrain au moment de la redésignation.

CHANGEMENT

C'est l'action par laquelle un joueur de base quitte le terrain de jeu et laisse sa place à un Libéro. Ceci comporte également les changements des Libéros entre eux. Le joueur de base peut reprendre la place de n'importe quel Libéro. Mais il doit y avoir un échange de jeu terminé entre deux actions de changement impliquant un Libéro.

INTERFÉRENCE

Toute action qui crée un avantage contre l'équipe adverse ou toute action qui empêche l'adversaire de jouer le ballon.

O-2bis

Il s'agit d'un document officiel de la FIVB qui enregistre les joueurs et les officiels d'une équipe. Il doit être présenté durant la réunion préliminaire.

OBJET EXTÉRIEUR

Il s'agit d'un objet ou d'une personne qui en étant hors du terrain de jeu ou proche des limites de l'aire de jeu, provoque une interruption de la trajectoire du ballon.

Par exemple: les projecteurs, la chaise de l'arbitre, un équipement TV, la table de marque, les poteaux. Les objets extérieurs ne comprennent pas les antennes dès lors qu'elles sont considérées comme une partie du filet.

REMPLACEMENT

C'est l'action par laquelle un joueur de base quitte le terrain de jeu et un autre joueur prend sa place.

PREMIERE TOUCHE DE BALLE DE L'EQUIPE

Il y a quatre cas où l'action de jeu est considérée comme la première touche de l'équipe :

- la réception d'un service
- réception d'une attaque de l'équipe adverse
- Jouer la balle en rebondissant sur son propre contre
- Jouer la balle en rebondissant sur le contre de l'adversaire.

PROTOCOLE

La série d'événements précédant le début du match, y compris le tirage au sort, la séance d'échauffement, la présentation des équipes et des arbitres, sont décrits dans le Manuel de compétition spécifique.

A

Actions impliquant le Libero	42
Antennes	15
Application des sanctions pour mauvaise conduite	48
Arbitre de défi	54
Autorisation du service	32
Assistant entraîneur	21

B

Bande de côté... ..	15
Ballon au filet	29
Ballon traversant le filet	29
Ballon "dedans".....	2.7, 76, 80
Ballon en jeu	27
Ballon dans le filet	30
Ballon "dehors"	27, 76, 80
Ballon hors- jeu	27
Ballon touchant le filet	30
Ballons	16
Blessure/ Maladie	40

C

Capitaine	19
-Emplacement	54
-Responsabilités	54
Changement de terrain.....	41, 73
Changement d'équipement	19
Caractéristiques de la frappe de l'attaque	33
Caractéristiques de la frappe	28
Contact avec le filet	31
Contact de contre	35
Contre.....	34, 69
Contre et frappe d'équipe	35
Contrer.....	34, 76
Contrer le service	35
Contree dans l'espace de l'adversaire	35

D

Défaut et équipe incomplète	23
Demande non fondée.	39
Désignation du Libero	42
Dimensions	12

E

Éclairage	14
Équipement	18, 42
Équipement supplémentaire	16
Entraîneur	20
Entraîneur adjoint	21
Exécution du service	32
Emplacement de l'équipe	18

F

Fair-play	46
Fautes commises en jouant ea ballon.....	29
Fautes commises pendant le service	33
Fautes de frappe d'attaque	34
Fautes de contre	35
Fautes de comportement entraînant des sanctions	47
Frappe d'attaque	33

H

Hauteur du filet	14
------------------------	----

I

Interruptions de jeu	36, 40
Interruptions	36
Interventions extérieures	40
Intervalles	41
Intervalles et changement de terrain	41
Interruption exceptionnelle du jeu	40

J

Jouer le ballon	28
Juges de ligne	57
– Emplacement	58
Gestes	80-81
Responsabilités.....	58

L

Le joueur libéro	42
Le tirage au sort	23
Lignes du terrain de jeu	13
Limite des remplacements	37
Limitation des remplacements	37
Lignes sur le terrain	13

M

Mauvaise conduite mineure	46
Mauvaise conduite avant et entre les sets	48
Marquer un point	22
Marquer un point, gagner un set et le match.....	22
Marqueur	56
Emplacement	56
Responsabilités	56
Marqueur assistant	57
Emplacement	57
Responsabilités	57

N.

Nombre d'interruptions régulières du	
Jeu.....	36
Normes	16

O.

Objets interdits	19
Ordre au service	32

P

Positions	25
Poteaux	15
Premier arbitre	51
Emplacement	51
Autorité	51
Responsabilités	52
Premier service du set	31
Procédure de remplacement	38
Prolonger une interruption	40

R

Remplacement	37
Remplacement exceptionnel	37
Remplacement illégal	38
Remplacement pour expulsion ou disqualification	
Responsable d'équipe	19
Restrictions de la frappe d'attaque	33
Retards de jeu	39
Rotation	26

S

Sanctions de retard de jeu	39
Séance officielle d'échauffement	23
Second arbitre	53
Emplacement	53
Autorité	53
Responsabilités	54
Séquence d'interruptions régulières du jeu	36

Signaux de drapeau des juges de ligne 59, 80- 81	
Service	31
Structure	15
Structure du jeu	23
Surface de jeu	12
Système de récupération des ballons	16

T

Température	14
Temps mort	37
Touches d'équipe	28
Types de retards	39

U

Uniformité des ballons	16
------------------------------	----

Z

Zones et aires

